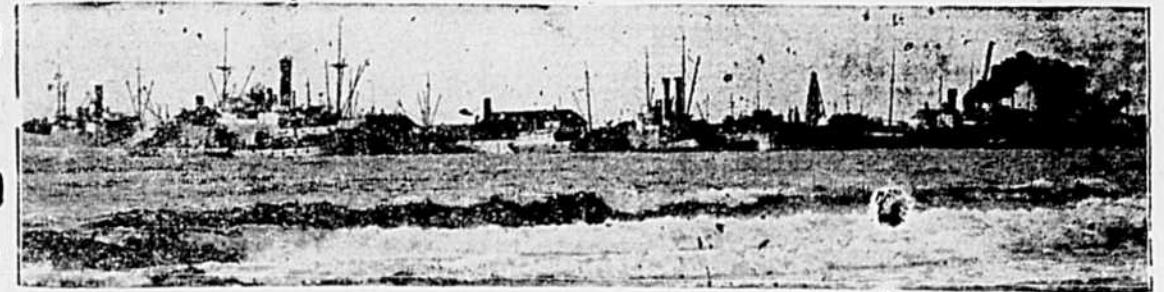


PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



QUI FUT LE FONDATEUR ?

On se demande encore, à Québec, qui a fondé la Société St-Jean-Baptiste dans la capitale, le Dr Martial Bardy ou Napoléon Aubin. Il paraît généralement admis que le fondateur fut le Dr Bardy parce qu'il en a été le premier président. Mais il est incontestable que ce fut Napoléon Aubin qui lança l'idée de la fête nationale alors qu'il dirigeait le « Fantasia », journal rédigé avec verve dans l'intérêt du parti réformiste de Papineau.

Le Dr Bardy est mieux connu que Napoléon Aubin, qui a joué pourtant d'une belle popularité grâce à ses aventures qu'à ses articles, ceux d'un journaliste remarquablement doué, et à ses poésies dont un biographe du temps a dit qu'elles auraient fait bonne figure dans les recueils littéraires de Paris, ce qui était exagéré. Quant à ses aventures, on connaît celle qui le conduisit, avec Philippe Aubert de Gaspé, à la barre de l'Assemblée législative après qu'ils eurent attenté à « l'honneur et à la dignité » de celle-ci en répandant, un jour, sur le poêle de la Chambre de l'Assemblée, ce qui faillit empoisonner les ministres et les députés.

Napoléon Aubin était Français de naissance et protestant de religion encore qu'il convola, à Québec, en mariage catholique avec Emilie Sauvageau, sœur du musicien de ce nom, fille du notaire Flavien Sauvageau, et qu'il fit inhumer un de ses enfants, en 1849, dans un cimetière catholique de Québec. On croit qu'il s'établit au Canada vers 1834, venant directement de la Nouvelle-Orléans où il avait d'abord pensé s'établir. En 1835, il était maître d'école à Terrebonne et, l'année suivante, il rédigeait le « Fantasia » à Québec.

Aubin était fils d'un officier français et naquit à Genève. Dès son arrivée à Québec, il déborda d'activité, s'intéressant surtout aux questions patriotiques. En dignité fils d'officier français, il tenta, lors de la fondation de la fête nationale, de faire adopter le tricolore comme drapeau canadien-français, mais sa proposition fut rejetée et la Société adopta un drapeau blanc et vert, qui n'avait aucune signification et qui, d'ailleurs, n'eut qu'une existence éphémère. Comme journaliste, Aubin fonda le « Castor » qui dura deux ans; il éditait le « Canadien », rédigeait la « Sentinelle du Peuple » et la « Tribune ». Puis il se retira du journalisme et publia un « Traité de la Chimie à la portée de tout le monde ». C'est à cette époque qu'il inventa ou crut inventer un procédé nouveau d'éclairage au gaz. Le Père Lefebvre a écrit qu'Aubin émigra ensuite aux États-Unis où il inventa l'usage du gaz acétylène. Le Père Lefebvre a oublié que ce gaz avait été découvert douze ans auparavant par Davy et Berthelot. Quoi qu'il en soit, Aubin revint au Canada et on le retrouva, en 1869, de nouveau journaliste au « Pays », organe du parti rouge. Enfin, il fut nommé inspecteur des poids et mesures et consul de la république suisse à Montréal. Il cumulait cette double fonction quand il mourut à Montréal le 18 juin 1890, à l'âge de 77 ans et 7 mois. Il laissait sa femme, un fils et deux filles. Ce fils aurait encore des descendants à Montréal. Quant aux deux filles, l'une a épousé M. Euclie Roy, et l'autre, nommée Marguerite-Marie, est décédée célibataire à l'âge de 77 ans, en 1927; elle a été inhumée, comme son père, dans le cimetière Mont-Royal.

Col. ARTHUR.

UN GRAND EVENEMENT QU'IL FAUT RAPPELER

Les éphémérides sont en général de bons professeurs d'histoire. Elles nous enseignent au jour le jour, en nous les rappelant, les événements du passé, les anniversaires des hommes et des faits. On se trouve donc bien de les consulter souvent. Chaque mois, chaque semaine, chaque jour, elles nous apprennent quelque chose.

Par exemple, si nous consultons la liste des éphémérides du mois courant, nous apprenons que c'est dans un mois de juin du passé, celui de 1731, le 8, qu'un jeune Canadien-Français, né à Trois-Rivières, Gauthier Varennes de la Vérendrye, deux de ses fils, son neveu M. Lajemmerais — frère de Madame d'Youville, fondateur des Soeurs Grises, — à la tête de cinquante hommes, partaient de Montréal pour aller officiellement reconnaître cette partie de l'Amérique qu'on appelle aujourd'hui le Nord-Ouest Canadien où les découvreurs de notre pays rêvaient depuis longtemps de faire briller les lumières de la foi aux yeux des peuples infidèles qui habitaient ces contrées sauvages.

Il ne manquait pas d'hommes qui, alors, auraient été flattés d'explorer, les premiers, ces régions inconnues; mais pour cela, il fallait de grandes ressources qu'ils n'avaient pas. Cependant le temps était arrivé, où il fallait tenter l'entreprise. Dieu inspira au cœur d'un noble Canadien, Gauthier de Varennes, l'héroïque résolution d'entreprendre la découverte à ses propres frais et de risquer dans cette vaste entreprise toute la fortune et l'avenir de sa famille. C'est donc le 8 juin 1731 que ces hardis explorateurs se mirent en route, voulant se rendre aussi loin qu'ils pourraient dans ces pays encore inexplorés, à peu près inconnus. En 1688, un voyageur du nom de Noyon avait hiverné à 300 milles au nord-ouest du lac Supérieur. A son retour, il fit un rapport de ce qu'il avait appris chez les sauvages concernant ces lointaines contrées. C'est tout ce que l'on savait.

Pour se former une idée des difficultés que l'on rencontrait alors à voyager dans ces pays sauvages, il suffit de dire que malgré la diligence apportée dans leur marche les voyageurs mirent 78 jours à franchir la distance entre Montréal et l'endroit où se trouve aujourd'hui Port-Arthur sur la rive nord du lac Supérieur.

Aujourd'hui, la même distance se franchit en tout au plus deux jours.

C'est à partir de là que devaient commencer pour les voyageurs de rudes épreuves. Les hommes, effrayés d'un long portage de dix milles qu'il leur fallait franchir, refusèrent d'aller plus loin et ce n'est qu'à force d'instances que de La Vérendrye en décida vingt sur les cinquante à continuer. Toute la fortune de ce noble Canadien servit à construire des forts le long de la route et à nourrir l'expédition. Ce ne fut qu'à la fin de septembre que le découvreur passa en face du lieu où s'élevait aujourd'hui la ville de Winnipeg et la petite ville de Saint-Boniface où, un siècle plus tard, un parent de M. de la Vérendrye, Mgr Alexandre Taché, viendra lui aussi illustrer son nom par une vie de sacrifices pour répandre les bienfaits de la civilisation chrétienne.

Mais il serait trop long même de résumer l'héroïque voyage de Gauthier de la Vérendrye aux « pays d'en haut ». Disons que l'exploit dura plus de dix ans.

Ce sont donc des Canadiens-Français qui ont porté dans les régions lointaines de l'ouest les premiers germes de la civilisation avec le flambeau de la religion catholique; qui se sont établis les premiers parmi les tribus sauvages et ont été comme les héros des missionnaires en aplaisant d'avance tous les obstacles qui auraient empêché ceux-ci d'avoir accès chez les sauvages où, comme on le sait, ils se dévouèrent encore. Pourquoi veut-on ignorer la place que nous avons droit d'occuper au Manitoba et au Nord-Ouest ? N'avons-nous pas assez de titres à la reconnaissance des hommes par ce grand événement que fut pour notre pays la découverte de l'Ouest Canadien ?

Henry DESCHAMPS.

DECORE

DECORE

Le major Alphonse Couillard, commandant en second des Fusiliers du St-Laurent (active), vient de recevoir une décoration « Efficiency Medal ».

M. Henri Roy, de Priceville, qui est depuis deux ans outre-mer avec l'armée canadienne, vient de recevoir une médaille pour bravoure et bons services. Il est le fils de M. et Mme Emile Roy.

A PROPOS D'UN LIVRE RECENT

Sur le pays de l'herbage. — Suggestions utiles.

On s'instruit en voyageant, dit-on souvent; et si l'on sait observer et communiquer ses observations on instruit les autres, ce qui est un double plaisir. Mais ils sont rares ceux qui savent bien voyager de manière à faire profiter les autres des leçons apprises à l'étranger. Que de récits ou de relations de voyages insipides, qui auraient pu être d'utiles enseignements!

Un de nos amis, M. Arthur Lepage, arpenteur-géomètre, allait en 1939, en compagnie de sa femme, visiter le pays de ses ancêtres, plus particulièrement le « pays de Puisse d'ou partent les ancêtres Lepage pour la Nouvelle-France en 1663 ». Notre voyageur avait toutefois un objectif plus précis: celui d'étudier et voir sur place le genre de culture pratiquée en Normandie pour le faire connaître à ses compatriotes canadiens.

Il fit de fort utiles observations dans ce sens et qui l'ont amené à développer dans le livre qu'il vient de publier sur son voyage de 1939 une sorte de thèse qu'il propose en conclusion.

Notre journal a parlé déjà à maintes reprises et du livre de M. Lepage « Normandie et Bretagne — Récit d'un voyage au royaume de l'herbage » et de divers propos de son auteur au retour de son voyage.

L'auteur s'est amusé à faire des comparaisons entre nos méthodes de culture et celles de là-bas, au « pays de l'herbage »; et il fait des suggestions dont la réalisation en certains milieux pourrait être profitable à notre classe agricole. En bref, M. Lepage est d'avis et propose qu'après avoir affecté nos meilleures terres de labour à la culture du blé et des grains essentiels nos champs pourraient être transformés en prairies, en bocages et en vergers, tout comme on l'a fait en Normandie. Nous avons de la terre en abondance. Nous les avons toujours ensemençés en céréales; n'en avons-nous pas toujours trop semé ? N'avons-nous pas ainsi appauvri nos sols légers ? Laissons aux gens de l'Ouest le soin de produire le blé dont nous avons besoin. Aménageons des pacages afin d'élever le plus de vaches possible pour transformer le lait en beurre et en fromage. On sait que déjà, chez nous, c'est l'industrie laitière qui fournit aux cultivateurs l'argent dont ils ont besoin pour acheter ce que leurs terres ne peuvent produire. Pourquoi alors ne pas prendre les moyens d'intensifier cette industrie en élevant plus de bêtes et en les traitant mieux ? On aurait ainsi plus de lait et même plus de bonne viande. En Normandie, la traite des vaches se fait jusqu'à quatre fois par jour, au cœur de l'été.

Afin de bien traiter les laitières il importe non seulement de leur donner de l'herbe mais aussi de leur procurer de l'ombrage; alors, encerclons les champs de beaux arbres, d'érables surtout qui, au printemps, au temps des sucres, auront un double avantage. On reboisera ainsi les terres; et on les reboisera encore plus utilement en y aménageant des bocages d'arbres fruitiers qui rapporteront, à l'automne, d'autres précieux revenus.

Voilà quelques-unes des réflexions et des suggestions que fait l'auteur du « Voyage au royaume de l'herbage ». Elles sont d'un esprit observateur et d'un homme pratique qui veut son pays grand, riche et prospère. Ses suggestions, du reste, arrivent à propos alors que l'on étale en toute occasion des plans de reconstruction d'après-guerre et qu'on demande aux cultivateurs de forcer leurs terres à produire d'avantage et à produire, naturellement, ce qui paiera le plus.

Voilà déjà longtemps que l'on a conseillé aux cultivateurs des environs des villes d'employer leurs terres à la culture des petits fruits. Et l'on sait que ceux qui se sont livrés à ces cultures spéciales ne l'ont pas encore regretté. Il en serait ainsi pour l'herbage. ... Marion CHAPDELAIN.

LETTERE DE LONDRES

par GLANVILLE CAREW
(British United Press)

Un Latin a déjà dit que les temps changent et que nous changeons avec eux.

Qui qu'il soit et quelle que soit l'époque où il ait écrit cette pensée (ce qu'on ne sait pas exactement), il a tout embrassé dans sa pensée et il ne permet aucune exception. S'il avait pu vivre jusqu'à l'époque contemporaine il aurait sans doute ajouté cette correction: « ...mais non pas le service civil anglais ».

En faisant cette exception il aurait eu raison jusqu'à il y a quelques semaines. Evidemment, il faut tenir compte de certains changements superficiels comme le fait de tenir les comptes sur du papier et de les inscrire avec une plume et de l'encre au lieu d'un stylet sur des tablettes cirées, ou bien avec clavier et au lieu de tailler des caractères dans le bois.

Toutefois il aurait tort aujourd'hui. Le service civil doit évoluer. Je devrais peut-être dire plutôt qu'il a reçu l'ordre de le faire.

Voilà ce que l'on exige maintenant. En 1943, d'un employé du service civil, je n'aurais jamais rêvé vivre assez vieux pour voir le jour où on l'avertit officiellement de se tenir en garde contre le fonctionnarisme.

Il doit écrire en style simple et éviter les clichés ou les formules stéréotypées. Il doit maintenant éviter l'ambiguïté et non pas la précision. Imaginez-vous un vieux fonctionnaire qui a étudié toute sa vie l'art de l'ambiguïté, obligé aujourd'hui, comme un simple citoyen, de dire simplement et sans détour que la noirceur est noire.

On demande aussi au fonctionnaire de ne pas devenir l'esclave du précédent ou de la routine. Grand Dieu! Demander cela à un fonctionnaire qui a appris toute sa vie qu'il ne peut se sauver que par la routine. Tous les fonctionnaires connaissent très bien ces phrases, par exemple: « Qu'avons-nous fait, monsieur, la dernière fois que nous avons eu un cas comme celui-ci? » — « Je ne me souviens pas, cherchez dans les filières et faites la même chose, encore une fois ».

L'autorité qui a ordonné le

changement a mis en garde contre le verbalisme et a fait remarquer — est-ce assez traitre — que la vieille procédure peut paraître lente et encombrante.

La lettre circulaire qui annonce le nouveau mot d'ordre sauve (au moins) quelque chose de l'ancien régime. Elle ordonne de tenir un dossier de toutes les actions. Voilà qui est très bien.

Un décret officiel qui vient d'être publié nous donne une belle image du style officiel. Il n'est pas tout à fait clair cependant s'il s'agit du nouveau style de concision. Lisons le décret:

« Toute personne qui vendait régulièrement de la gomme à mâcher avant le 27ème jour du mois de juillet 1942 pourra continuer à vendre cette gomme; toutefois l'autorisation accordée dans ce sous-paragraphe cessera de s'appliquer à toute personne à qui aura été présenté un avis écrit à cet effet par ou au nom du ministère de l'alimentation, à partir de la date de cet avis ».

Il s'agit apparemment de l'ancien style, car en style concis on aurait très bien pu dire: « Vendeurs de gomme à mâcher: Vous pouvez continuer à vendre de la gomme à mâcher jusqu'au moment où l'on vous avertira de cesser. Ministère de l'alimentation ».

TOITURE ENLEVÉE PAR LE VENT

Cet avant-midi, sous la violence du vent, la toiture du magasin Wilfrid Ouellet (rue St-Germain), qui a été partiellement détruit par un incendie récemment, a été projetée dans la rue et en partie sur le trottoir. Quelques piétons qui passaient au même moment n'eurent que le temps de fuir prestement pour éviter d'être écrasés.

BLESSES GRAVEMENT

Deux citoyens de Sayabec, M. et Mme Georges Arel, qui se rendaient à St-Clephas porter du lait, au début de la semaine, en voiture à traction animale, ont été projetés violemment sur la chaussée dans une courbe prononcée de la route quand le cheval prit le mors aux dents. Le préte fut appelé aussitôt et on transporta les blessés chez le Dr Beaulieu, de Sayabec, qui ordonna le transport immédiat de M. et Mme Arel à l'Hôpital St-Jo-

Les Petites Choses de la Petite Histoire

"Beaufils" ou "Bonfils"

L'Anse-à-Beaufils est située entre le cap Malin et le cap Rouge dans la Baie de Percé. Quelques personnes ont prétendu que cette anse devrait plutôt s'appeler « Bonfils », et l'on donne comme raison que l'anse tire son nom d'un noble français qui venait autrefois passer l'été à Percé pour faire la chasse et la pêche et qui portait le nom de Bonfils. D'autre part, il a été établi par des gens qui connaissent à fond toute la côte de la Gaspésie que de tout temps cette anse a porté le nom de Beaufils. Les pêcheurs de Gaspé prononcent même le nom comme s'il s'orthographiait « Beaufil ».

Il y a quelques années, la Commission de Géographie de Québec, ayant à rectifier certains vocables géographiques, entre autres celui qui nous occupe, et tenant compte du fait que le nom d'« Anse-à-Beaufils » est consacré par un long usage outre que ses origines ne sont pas déterminées avec certitude, a émis l'opinion qu'il n'y avait pas lieu à une modification de ce nom géographique.

Nos amis les Acadiens

On parle beaucoup d'eux de ce temps-ci, à propos de la souscription d'« Aide à l'Acadie ». Incidemment, il nous tombe sous la main une note que publiait, il y a quelques années, M. Geo. Demanche, directeur de la « Revue Française d'Exploration » de Paris, qui vint deux fois au Canada et qui écrivit des articles fort sympathiques sur nous et sur les Acadiens. Au sujet de ces derniers, il dit avoir constaté que c'est dans les comtés de Digby et d'Yarmouth, en Nouvelle-Ecosse, que les descendants des déportés de 1755 sont le mieux groupés. Le groupement le plus important se trouverait dans l'île du Cap-Breton. Au Nouveau-Brunswick, d'après M. Demanche, les Acadiens étaient en bonne posture, non seulement pour leur progression numérique mais encore pour la conservation de leur langue.

On estime aujourd'hui que la famille acadienne s'élève actuellement à environ 170.000 âmes.

Le Père "Mino-Tagassite"

C'est le nom sauvage du Père oblat Laverlochère, qu'on a surnommé l'« Apôtre de la Baie d'Hudson » et qui, après avoir passé des années dans les forêts nordiques, est allé mourir, à l'âge de 72 ans, au Témiscamingue où son corps repose dans le petit cimetière des indiens à Ville-Marie.

Le Père Laverlochère était d'une élocution simple et communicative et les Algonquins l'avaient appelé « Mino-Tagassite », ce qui veut dire: « Ami qu'on aime à entendre ».

En 1850, il fit un voyage en France. Louis Veuillot, qui l'avait entendu à Saint-Sulpice de Paris faire le récit de ses courses apostoliques dans les forêts du Nord-Ouest canadien, disait au Père Fabre, supérieur général des Oblats: « Nul missionnaire ne m'a impressionné à l'égal du Père Laverlochère. »

Les drames polaires

Lorsque le capitaine Scott parvint, enfin, au Pôle Sud en 1912, il y avait 126 ans que le continent antarctique était serré de près par les explorateurs. On a dressé une liste de ceux qui se sont rapprochés de plus en plus du pôle, avec les latitudes qu'ils ont atteintes:

- En 1773, l'expédition anglaise de Coö, 71°;
- En 1823, l'expédition anglaise de Weddell, 74°;
- En 1842, l'expédition anglaise de Ross, 78°10';
- En 1900, l'expédition suédoise de Borchgrevink, 78°40';
- En 1902, l'expédition anglaise de Scott, 82°17';
- En 1909, l'expédition anglaise de Shackleton, 88°23';
- En 1911, l'expédition norvégienne d'Amundsen, qui atteint le pôle, 90°;

En 1912, l'expédition anglaise de Scott qui arrive au pôle, 90°. C'est Ross qui détient le record de l'avancement pendant le plus longtemps: 58 ans, de 1842 à 1900.

Dr SAP.

APPEL EN FAVEUR DE LA GRECE L'ECOLE D'ARTS DOMESTIQUES DE QUEBEC A L'EXPOSITION ARTISANALE DE RIMOUSKI

Une campagne d'aide à la

Grèce vient d'être organisée dans tout le Canada et durera du 6 au 26 juin. MM. H. M. Wilson et Léopold d'Anjou ont été nommés présidents-conjoints du comité d'organisation pour le district de Rimouski. Le but de cette campagne, dont l'objectif pour tout le Canada est de \$500.000, est d'aider la Grèce en envoyant des vivres, des médicaments et des fournitures essentielles. La distribution de ces objets sera faite sous la surveillance de la Croix Rouge internationale.

Le Club Rotary a accepté de solliciter et de recevoir les souscriptions. Le Comité qui a été formé mercredi dernier à l'hôtel de ville est composé de MM. A. Amédée Caron, c.r., président de la campagne, J.-A. Brillant C. L., P. E. Gagnon, maire de Rimouski, le magistrat Antonio Couillard, J. C. Allaire, Albert Michaud, échevin, Martin J. Lepage, échevin, Elzéar Côté, échevin, J.-E. Poitras, J.-H. Michaud, Bruno Grandmont, P.-H. Lavoie, T.-A. Bernier, Gédéon Roy, Hervé Lizotte, J.-C. Legaré.

MORT DE Mme FRANK BANVILLE

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Frank Banville, de Rimouski-Est, décédée, jeudi matin. Lui survivent, outre son mari M. Frank Banville, quatre enfants, dont deux fils et deux filles.

seph. M. Arel, outre de nombreuses blessures, souffre d'une fracture à l'épaule, et son épouse, d'une fracture de l'os de la cuisse et de contusions multiples. Les deux victimes sont les parents de dix enfants.

LECOLE D'ARTS DOMESTIQUES DE QUEBEC A L'EXPOSITION ARTISANALE DE RIMOUSKI

Nous apprenons de source autorisée que l'Ecole d'Arts domestiques de Québec aura son kiosque à l'exposition artisanale qui sera tenue à Rimouski, au début de juillet prochain.

Cette école fondée en 1930 par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Industrie, l'Honorable J.-E. Perron, eut pour principal organisateur son directeur actuel M. O.-A. Bériaud. On se rappellera qu'en février dernier, lors d'une exposition artisanale au Winter Park College en Floride, on fit appel à l'école d'Arts domestiques de Québec, lui demandant de présenter des travaux de l'artisanat québécois qui firent d'ailleurs l'admiration des touristes américains.

C'est également cette Ecole qui tous les ans organise la fameuse exposition au café du Parlement à Québec. Tous les amateurs d'arts domestiques et les touristes américains qui ont eu l'avantage de visiter cette exposition se rappellent encore quels succès elle remporte tous les ans. Ils sont convaincus d'avance que seule la visite de ce kiosque vaudra le prix d'admission dans les salles de l'Exposition. (Communiqué).

PRESBYTERE EN CONSTRUCTION

On vient de commencer la construction d'un presbytère à Rimouski-Est. La maison, qui a servi jusqu'à présent de presbytère à M. le curé J.-Alfred Bérubé, a été déplacée pour permettre d'élever près de l'église de St-Yves le nouveau presbytère.

MORT DE M. TELESOPHORE LEPAGE, DE STE-ODILE

Il a succombé après avoir été frappé à la tête par une bille de bois provenant d'une embâcle de billots dynamitée.

Contremaître de la Cie Price

Un contremaître de la Cie Price Brothers, M. Téléphore Lepage, de Ste-Odile-sur-Rimouski, a succombé, mercredi matin, aux blessures qu'il avait reçues à la tête à la suite d'une embâcle de billots survenue au flottage du bois sur la rivière Rimouski, mardi après-midi. L'embâcle formée, on décida de la rompre avec de la dynamite. Après avoir placé l'explosif, on donna ordre aux « draveurs » de se tenir à l'écart. C'est alors que M. Lepage alla s'abriter, loin de l'endroit dangereux, sous un arbre; mais sous la violence de l'explosion une bille de bois fut projetée sur l'arbre au pied duquel M. Lepage avait cherché refuge et tomba sur la tête de celui-ci. Le malheureux « draveur » ploya sous le coup, fut assommé et se fendit le front par une grosse roche. Relevé inconscient, il fut transporté dans un canot pour être conduit à la route la plus proche. M. l'abbé Beaulieu, de St-Narcisse, fut immédiatement mandé et alla rejoindre, en canot, l'embarcation où se trouvait M. Lepage, qui fut administré sur-le-champ. Transportée à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, la victime succomba à ses blessures, mercredi matin.

Lui survivent son épouse, Mme Lepage (Aurélien Hins), et son fils Gilles. Le défunt était âgé de 48 ans.

A l'enquête du coroner, trois témoins furent entendus et un verdict de mort accidentelle fut rendu.

LE TRAFIC FLUVIAL NE SERA PAS INTERROMPU

Le ministre de la Marine, l'hon. Angus L. MacDonald, a annoncé en Chambre des Communes mardi que le Saint-Laurent ne serait pas fermé à la navigation. « Il ne fait aucun doute, a déclaré le ministre, que le trafic fluvial fonctionnera sur le Saint-Laurent, peut-être pas en aussi grand volume que pendant certaines années passées, mais en volume très considérable, malgré tout. »

M. MacDonald a fait cette déclaration au cours de la soirée, alors que le comité plénier des Communes continuait le débat sur les crédits du ministère de la Marine. Au début de l'après-midi, M. Mackenzie King avait fait sa déclaration sur l'organisation des défenses du Saint-Laurent, pour mater la menace sous-marine pendant la prochaine saison.

LES DEUX PRIX DU PRINCE DE GALLES AU SEMINAIRE DE QUEBEC

M. Guy Godin, élève de Physique, et Hubert Arcand, élève de Rhétorique, tous deux du Petit Séminaire de Québec, ont remporté le prix du Prince de Galles, cette année. M. Godin est le fils de M. Emile Godin, des Saules, et M. Arcand est le fils du Dr Arthur Arcand, chimiste de Québec. La nouvelle en a été annoncée mercredi soir, au secrétariat de la faculté des arts de l'université Laval.

Il est rare que les deux prix du Prince de Galles soient remportés par deux candidats de la même institution. Le concours du Prix de Galles est ouvert à un choix d'étudiants de Rhétorique et de Physique de tous les collèges classiques affiliés à Laval. C'est le plus important de tous les concours du cours classique, non pas tant par la récompense qui y est attachée que par l'honneur qu'il fait rejaillir sur les vainqueurs.

Mariage Kimpton-Rivard

M. et Mme Charles Rivard, de Lucville, annoncent le mariage de leur fille Madeleine avec le docteur Albert Kimpton, du Sanatorium de Mont-Joli, fils de M. et Mme A. Kimpton, de Ste-Thérèse de Blainville. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par Monseigneur Albert Valois, P. A. V. G. de l'archevêché de Montréal, oncle du marié, en l'église de Sainte-Luce-sur-mer, le mardi, 15 juin à 10 h. du matin.

MORT DE Me HORACE MICHAUD, C. R., DE MONTREAL

Natif de St-Eloi. — Ancien élève du Séminaire de Rimouski



Montréal. — Après une maladie de plusieurs mois, Me J. Horace Michaud, avocat bien connu de la métropole, est décédé, lundi matin, en sa demeure, 8423, rue Saint-Denis, à l'âge de 54 ans.

Ancien journaliste, Me Michaud s'était aussi taillé une brillante carrière au barreau. Licencié en droit de l'université Laval, il avait tenu à lui seul pendant deux ou trois ans la colonne politique de « La Minerve », organe du parti conservateur et national dans la province et illustré au siècle dernier par les Duvernay, les Danseur, les Tassé. De 1922 à 1925, Me Michaud qui était le directeur et rédacteur de l'hebdomadaire conservateur, l'a parsemé d'articles remarquables par leur vigueur, leur agressivité et leur ironie.

Me Michaud laisse dans le deuil, trois jeunes enfants: Raymond, Marielle et Pierre; trois sœurs, Soeur Saint-Raymond, des Soeurs de la Charité de Québec; Mme Marcelle April, de Saint-Clément de Témiscouata, et Mlle Aurèle Michaud, de Québec.

Me J. Horace Michaud naquit à Saint-Eloi, comté de Témiscouata, le 30 août 1889, du mariage de N. Michaud et de M. Lise Raymond. Avocat au Barreau de Montréal et ancien associé dans la pratique de l'honorable sénateur Beaubien, il avait fait ses humanités au séminaire de Rimouski et au collège Monnoir (St-Jean) et son droit à l'université Laval de Québec dont il est licencié avec grande distinction. Il fut admis au Barreau en juillet 1914; il débuta dans l'exercice de sa profession à Québec (1914 à 1916). Établi à Montréal depuis lors, il fit partie des études légales Patenaude, Monette et Michaud puis de Beaubien, Lamarche et Michaud. Me Lamarche étant décédé en décembre 1928, la raison sociale devint Beaubien, Gadbois et Michaud et, finalement, depuis quelques années il pratiquait seul. Me Michaud prit part à toutes les luttes politiques qui se sont livrées depuis vingt ans dans la province. En 1925, il fut en charge de la publicité aux élections fédérales et en 1926, aux élections fédérales également, il fut candidat dans Laval-Deux-Montagnes. Secrétaire du Barreau de Montréal en 1922-23, il servit également comme secrétaire à l'enquête sur la police de Montréal que présida l'hon. juge Louis Coderre et dont le rapport est resté mémorable. Il était membre du club Canadien et fut président du club politique Arthur-Sauvé. Le 22 décembre, 1925, il avait épousé Anne-Marie Lafance, fille de M. J.-E. Lafance, de Montréal, qui est décédée en 1936.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin, en l'église Saint-Alphonse d'Yvesville.

RESULTATS DU CONCOURS INTERCOLLEGIAL DU COMITE DE LA SURVIVANCE FRANCAISE

Voici le détail des résultats, par sections, du concours du Comité permanent du Comité de la Survivance française entre les collèges affiliés à l'Université Laval.

En Philosophie, 2e Année — Dissertation philosophique: Jacques Taschereau, Séminaire de Québec; Gilles de Lafontaine, Séminaire des Trois-Rivières; René Baril, Séminaire Saint-Antoine, Québec; Roland Richard, Collège Saint-Alexandre; Marie Aubry, Collège Jésus-Marie, Sillery.

En Philosophie, 1ère Année — Mathématiques: Raymond Côté, Séminaire de Québec; Jean-Paul Picard, Collège de Lévis; Germain Dallaire, Séminaire de Chicoutimi; Marc Lavigne, Collège des Jésuites, Québec; Auguste Drolet, Collège Saint-Alexandre.

En Rhétorique — Version Latine — Jacques Langis, Séminaire de Rimouski; Gérard Cloutier, Collège de Lévis; Florian Chretien, Séminaire St-Alphonse, Ste-Anne de B.; Gilles Dallaire, Collège Ste-Anne de la Pocatière; Dominique Lamontagne, Séminaire de Québec.

En Seconde, Belles-Lettres. — Explication française — Pierre Grondin, Séminaire des Trois-Rivières; Fernand Côté, Collège Ste-Anne de la Pocatière; Pierre Proulx, Séminaire de Nicolet; Fer-

MONT-JOLI RECEVRA LA VISITE D'UN GROUPE DE QUEBECOISES

Plus d'une cinquantaine de jeunes filles et de dames, membres ou représentantes des différentes associations et clubs féminins de Québec, doivent se rendre à Mont-Joli, mercredi, le 16 juin, pour visiter les aviatrices canadiennes, membres de la section féminine du C. A. R. C., établies à l'école de bombardement et de mitrailleurs No 9. Les visiteuses partiront de Québec à 8 heures du matin, et arriveront à Mont-Joli à l'heure du lunch. Elle repartiront dans la soirée.

COMMUNIQUE

VIE DE FAMILLE 1943 OU « LA FRANCE VIVRA »

VIE DE FAMILLE 1943 ou LA FRANCE VIVRA groupe cette année encore les artistes, qui tous, ont conquis, grâce à leurs talents respectifs, une place de tout premier ordre, aussi bien à la radio qu'au théâtre: Jacques Auger, gagnant du trophée des artistes 1943; Rita Ridez, qui, l'année précédente, était choisie par ses compagnons comme la jeune première de l'heure actuelle et cette année Yvette Brind'Amour a été couronnée Reine de la Radio. Que dire de Jean-Paul Kingsley, ce jeune premier qui nous joue avec tant de sensibilité, de dynamisme et de verve, le rôle de Gilles Richard et qui, cette saison, au théâtre, a été fort applaudi? Que dire également du très jeune Philippe Robert, son compagnon d'armes dans « La France vivra »? Eh! nous disons que ces deux jeunes artistes, d'abord Jean-Paul Kingsley dont la personnalité se s'imposait, deviendra avant peu une de nos grandes vedettes et que Philippe Robert le suivra de près dans cette voie. Pour vous en convaincre, il faudra aller les voir dans le grand drame « La France vivra ». Vie de Famille 1943, ne présentera, dans son interprétation aucune faiblesse.

On est sûr d'avance de voir du beau travail et une représentation dont on gardera le souvenir. Aussi ne faut-il pas manquer ce spectacle annuel de « Vie de Famille ». Cette pièce est à la portée de tous et est essentiellement canadienne et les enfants ne pourront, en y assistant, qu'y puiser une bonne leçon d'histoire de notre pays. Comme les exemples demeurent plus longtemps dans la mémoire que les choses apprises sur les bancs d'école, on gardera un excellent souvenir de cet épisode des premiers temps de la colonisation. « Vie de Famille » ou « La France vivra » sera présenté: à la Salle du Séminaire le 22 juin. Billets en vente à la Procure du Séminaire.

MORT DE Mme J.-B.-R. FORTIN

Mme J.-B.-Robert Fortin, veuve d'un ancien professeur à l'École Normale de Rimouski, est décédée dimanche dernier, à Baie St-Paul. Elle était âgée de 83 ans. Elle laisse dans le deuil, ses filles: Mme J.-A. Saucier (Bernadette), de Québec; Mme Ida Tétreault (Blanche), de Québec; Mme E. L'Italien (Yvonne), de Trois-Pistoles; Mme J.-François Fortin (Alice), de Baie-Saint-Paul; ses gendres et nombre de petits-enfants.

La dépouille mortelle a été transportée à Trois-Pistoles, chez sa fille Mme L'Italien, mardi, après un libéra chanté en l'église de Baie-St-Paul. Les funérailles ont eu lieu jeudi, à neuf heures, en l'église de Trois-Pistoles, et l'inhumation dans le cimetière de la même paroisse.

Nous prions les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de nos sincères condoléances.

LE PRIX PARKER

M. Rosaire Thibierge, du collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et M. Raymond Tremblay, du collège du Sacré-Coeur, à Sudbury, Ont., ont remporté les deux prix de la fondation Parker. On sait que le concours Parker, qui porte sur les saints martyrs canadiens, est ouvert à tous les élèves des collèges classiques affiliés à l'université Laval. Ces résultats ont été annoncés, hier matin, au secrétaire de la faculté des Arts de l'université Laval.

En Troisième, Versification. — Thème latin. — Jean-Claude Roy, Collège Saint-Alexandre; Jean St-Lois, Séminaire de Québec; Paul Munroe, Séminaire St-Alphonse, Ste-Anne de B.; André Dion, Séminaire St-Antoine, Trois-Rivières; Eliane Depyre, Collège Notre-Dame de Bellevue.

En Quatrième, Méthode — Narration — Yvette Lemire, Collège Dames Ursulines, Québec; Robert Potvin, Collège des Jésuites, Québec; Renée d'Anjou, Collège Dames Ursulines, Rimouski; Léopold Genest, Collège de Lévis; Monique Savois, Collège Notre-Dame de Bellevue.

En Seconde, Belles-Lettres. — Explication française — Pierre Grondin, Séminaire des Trois-Rivières; Fernand Côté, Collège Ste-Anne de la Pocatière; Pierre Proulx, Séminaire de Nicolet; Fer-

Des milliers de civils coopéreront à la défense de la Gaspésie et du bas du fleuve contre les sous-marins et les avions ennemis

Déclaration du Premier Ministre

OTTAWA, Ont. — Le premier ministre Mackenzie King a fait, mardi soir, à la Chambre des Communes, la déclaration suivante relativement à la protection de la région du golfe et du bas St-Laurent contre les sous-marins et les bombardements aériens.

Sur l'avis des chefs d'état-major le vice-amiral Percy Nelles, le maréchal de l'air Lloyd S. Breadner et le lieutenant général Kenneth Stuart, le gouvernement a nommé le chef d'escadron J.-P. J. Desloges, du C.A.R.C., officier de coordination de la défense pour la région de Gaspé et du Bas Saint-Laurent.

La création de ce nouveau poste et la nomination du chef d'escadron Desloges sont le complément d'un groupement vaste et compréhensif de tous les moyens de défense civils et militaires de cette région. Cet organisme civil et militaire aura pour tâche de défendre la région contre toute attaque de la part de l'ennemi, mais son objet principal consistera à appliquer les mesures les plus efficaces contre la menace des sous-marins allemands qui, comme on peut s'y attendre, feront des incursions dans les eaux du fleuve et du golfe au cours de l'été.

Les fonctions du chef d'escadron Desloges consisteront à surveiller et à coordonner le travail des organismes civils appelés à collaborer intimement avec la marine, l'armée et l'aviation, et à servir de trait d'union entre ces organismes civils et les forces armées. Les organismes civils sont le Comité de Protection Civile du Québec (C.P.C.), la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, la police provinciale du Québec et le Service de détection des avions. L'armée de réserve, qui agira en partie dans le domaine civil et en partie dans le domaine militaire, jouera aussi un rôle important dans ce plan de défense.

Des cours spéciaux portant sur la détection des sous-marins et l'identification des avions seront donnés aux habitants de chaque village, de chaque village et de chaque hameau de la région de Gaspé et du Bas Saint-Laurent, ainsi qu'à tous les habitants des districts ruraux, y compris les fermiers, les pêcheurs et les bûcherons qui vivent dans les régions isolées. Quatre unités mobiles d'instructeurs sont déjà à l'œuvre et jusqu'à des réunions ont été tenues dans plus de trente centres. Ces assemblées, dont l'objet est de former des organismes locaux de défense civile et d'expliquer ce plan de défense, ont presque toutes été convoquées par les autorités municipales. Dans la presque totalité des cas, c'est le curé ou le maire de l'endroit qui a présidé ces réunions. Des conférences, fournies par le comité de protection civile, par le service de détection des avions, par les unités locales de l'armée de réserve et par d'autres divisions de l'armée de défense, ont porté la parole à ces assemblées et expliqué les fonctions et le rôle des divers organismes et services dans le plan général.

Bref, on est à l'élargir les cadres du service de détection des avions, service dont le fonctionnement est excellent, et à enseigner à son personnel à s'acquiescer également bien du service de détection des sous-marins. De concert avec les unités du comité de protection civile de la Province de Québec, le service de détection des avions fournira à tous les citoyens les moyens de rendre des services inestimables. Il n'est pas nécessaire de cacher que les membres de ce service ont déjà, au cours des mois d'hiver, apporté une aide précieuse à la lutte que nous livrons aux sous-marins, particulièrement au large des côtes de l'Atlantique.

A l'heure actuelle, les membres du service de détection des avions dans la région de Gaspé et du Bas Saint-Laurent remettent plus de 500 rapports divers par semaine, la plupart de ces derniers, ce la va de soi, signalant la présence de nos propres avions. Quant à vous dire comment les membres de ce corps ont facilité le sauvetage d'aviateurs qui s'étaient perdus, c'est une histoire que vous connaissez déjà très bien.

Ce travail de détection des avions a fourni aux membres d'une vaste organisation un excellent entraînement, en ce sens qu'il les a formés à exécuter rapidement les diverses opérations relatives aux rapports. Lorsqu'un sous-marin sera aperçu, cet entraînement et les moyens de communication déjà établis permettront aux unités combattantes de la marine, de l'armée et de l'aviation d'obtenir, dans le plus bref délai possible, un rapport précis que la su-excitation n'aura pas embrouillé. Pour mettre en jeu nos moyens

de défense, l'habitant de la région qui aperçoit un sous-marin, ou l'observateur du service de détection des avions qui aperçoit un aéronef ou un sous-marin, n'a qu'à se rendre au téléphone le plus rapproché et demander à la téléphoniste le « Service de détection des avions ». Celle-ci dérangera immédiatement toutes les lignes pour mettre la personne qui fait le rapport en communication avec un centre de renseignements, lequel est relié aux unités combattantes. La personne en cause pourra donc soumettre son rapport directement aux membres du service qui sont à leur poste, au centre de renseignements, vingt-quatre heures par jour. Le centre de renseignements communiquera le rapport, par ligne directe, aux unités combattantes intéressées, lesquelles prennent immédiatement les mesures nécessaires conformément aux plans prêts pour disposer de l'ennemi.

Un point sur lequel je désire insister, c'est que le rapport est transmis directement par le centre de renseignements aux unités combattantes, qui ont non seulement toute l'autorité mais le devoir d'intervenir immédiatement. Chaque officier sait exactement ce qu'il faut faire et sait qu'il lui incombe de prendre ces mesures sans attendre d'instructions de ses supérieurs. De plus, les plans ont été tellement bien élaborés chez les différents services que des opérations combinées de la part de deux services ou plus sont effectuées automatiquement sans qu'on ait à attendre de recevoir d'autres instructions d'une autorité supérieure.

Ainsi, dès qu'une station de combat reçoit un rapport, elle donne instruction par radio aux avions du corps d'aviation, qui sont déjà en patrouille pour découvrir des sous-marins, de se rendre immédiatement à l'endroit où l'on a vu le sous-marin. Les vaisseaux de la marine qui font la patrouille dans la même région reçoivent également ordre par radio de se diriger vers l'endroit en question. Si la scène se trouve à portée de canons de l'armée installée sur la rive, on avertit immédiatement la batterie la plus rapprochée, et cette dernière est pleinement autorisée à entrer en action. Pendant ce temps, d'autres avions stationnés aux aéroports de la région et des unités additionnelles de la marine dans les ports locaux sont toujours prêts à intervenir.

Après avoir donné les ordres d'entrer en action, ou peut-être en même temps, on transmet naturellement des rapports à l'autorité supérieure. Ces rapports ne visent pas seulement à renseigner cette autorité, mais aussi à permettre à ces officiers supérieurs, s'ils le jugent nécessaire, de donner ordre à des forces additionnelles des environs ou même des centres éloignés de prendre part aux opérations afin d'augmenter les chances de succès. Cependant, je veux qu'il soit bien compris, vu les idées fausses qu'on s'était faites dans le public à ce sujet l'an dernier, qu'un message n'a pas à être transmis jusqu'au quartier général en Nouvelle-Ecosse et des ordres n'ont pas à émaner avant que l'on puisse engager l'ennemi.

Dans certaines régions écartées, il n'existe pas encore de lignes téléphoniques. Dans ces cas, on peut transmettre les messages par le télégraphe. Là où il n'y a ni téléphone ni télégraphe, on peut communiquer par radio. Tous les téléphonistes, télégraphistes et radiotélégraphistes ont appris comment transmettre rapidement un message. Un observateur qui aperçoit un sous-marin dans des régions sans service téléphonique peut faire transmettre son message en le communiquant à n'importe quel télégraphiste ou radiotélégraphiste. Un autre détail digne de mention, c'est que ces trois moyens de communication seront disponibles vingt-quatre heures par jour pour tout message urgent de ce genre. Dans les régions où jusqu'ici le téléphone rural ne fonctionnait pas la nuit, on a pris des mesures spéciales avec la collaboration de tous les intéressés, pour que les téléphonistes répondent à toute heure à toutes les communications signalant les mouvements d'avions ennemis ou une incursion de l'ennemi.

On a mentionné que l'armée de réserve, la Royale Gendarmerie à cheval, la Police Provinciale du Québec et le Comité de Protection civile du Québec ont tous un rôle important à jouer dans l'exécution de ce plan d'ensemble. L'armée de réserve a une double tâche à remplir. En Gaspésie et dans la région du Bas St-Laurent, tous ses membres ont été créés d'office membres du corps de détection des avions. En cette qualité, ils serviront, ainsi que les

autres civils, de dépisteurs de sous-marins et d'avions. Toutefois, en cas d'engagement défensif à un endroit, les unités de l'armée de réserve possèdent l'équipement et la formation nécessaires pour défendre leurs localités et opposer une résistance efficace en attendant l'arrivée de renforts ou l'aide des services navals ou aériens.

La Royale Gendarmerie à cheval et la Police Provinciale feront bonne garde contre les agents de l'ennemi et les saboteurs possibles. Ils recevront l'aide des unités de la réserve et de l'active établies à divers points le long du littoral et des organismes de la défense civile qui leur communiqueront des renseignements.

Je ferai remarquer que l'entrée en jeu de milliers de civils dans notre schéma de défense de cette région n'implique aucunement un affaiblissement ou un relâchement des moyens de défense que fournissent déjà les trois services armés. Au contraire, la défense par voie de mer, de terre, et des airs confiée aux services actifs a été grandement renforcée au cours de l'hiver. L'effet de l'utilisation des organismes civils dans une plus grande mesure qu'auparavant, c'est que les forces armées et les autorités policières reçoivent le renfort de milliers d'autres yeux et oreilles, et ces collaborateurs supplémentaires obtiennent des instructions précises pour faire œuvre très utile. La marine, l'armée, l'aviation et la police continueront leurs patrouilles comme d'habitude, mais les quatre bénéficieront désormais de l'aide de tous les habitants de la région.

En même temps que les réunions locales qui tiennent en Gaspésie et dans la région du Bas Saint-Laurent les unités mobilisées du service d'instructions (soit dit en passant, ces unités voyageront par bateau et par avion, en cas de nécessité, pour atteindre les localités dépourvues de routes), le système adopté pour fournir des directives à la population civile comprend l'emploi de brochures et d'affiches et la collaboration des journaux et de la radio. Ce programme éducatif est confié au corps de détection des avions et au comité de protection civile. Le programme inclura les exercices du service de détection des avions. Ces exercices permettront aux habitants des différentes localités d'éprouver leurs aptitudes à repérer les aéronefs et à préparer des rapports concis et clairs. Une campagne d'éducation contribuera aussi à rendre plus total l'obscurcissement dans la région, et le comité de protection civile expliquera aux citoyens les effets et la raison d'être de cette mesure de précaution.

Une autre campagne d'éducation conduite avec plus de soin visera à faire disparaître dans les conversations toute mention inutile du mouvement des navires et des installations militaires. Il s'agit naturellement d'empêcher l'ennemi de se procurer tout renseignement qui lui serait utile.

Le nouvel officier de la coordination de la défense, le chef d'escadron Desloges, qui aura son quartier général dans la région de Gaspé, en plus de jouir d'une grande expérience acquise sur les théâtres même de la présente guerre, parle le français et l'anglais et il possède une personnalité qui devrait rendre facile, par

Renommé Depuis 50 Ans

THE "SALADA"

Malgré les difficultés actuelles la qualité superbe de ce thé favori est maintenue.

son intermédiaire, la coopération de tous les organismes participants.

Le chef d'escadron Desloges faisait partie de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada avant d'obtenir son brevet d'officier dans le corps d'aviation royal canadien, en octobre 1937. Il fut l'un des premiers pilotes canadiens à participer à la bataille de Grande-Bretagne. En août 1940, à la suite d'une blessure, il a perdu un œil, ce qui l'a empêché de continuer de servir sur la ligne même de combat. De retour au Canada, il a entrepris dans la Province de Québec une longue série de conférences qui l'ont rendu très populaire. Dans la suite, il a été nommé à la direction de l'école terrestre des mitrailleurs d'aviation.

Nous comptons également sur les services d'un autre personnage éminent, M. Marcel Gaboury, c.r., qui est à la fois commissaire de la protection civile dans la province de Québec et chef du comité de protection civile du Québec, deux organismes qui font partie du nouveau plan de défense. Le commissaire Gaboury sera chargé de surveiller la campagne d'éducation placée sous le patronage du comité de protection civile du Québec et il aura l'assistance des officiers des relations publiques des trois services.

Les services estiment que cette précieuse coopération des civils accroîtra la valeur des moyens de défense coordonnée qu'ils avaient déjà établis conjointement. Il va sans dire que le partage sans restriction leur avis. Nous avons là un magnifique exemple de civils et de membres du personnel des services qui travaillent en parfaite coopération et coordination pour la défense de la nation.

SEPULTURES A RIMOUSKI

11 mai, Julia Francoeur, épouse de Victorien Thibault, décédée à l'âge de 33 ans.

12 mai, Marie-Céline Lévesque, épouse de Joseph Lebel, décédée à l'âge de 72 ans.

15 mai, Louis, enfant d'Hervé Lévesque, décédé à l'âge de 2 ans.

15 mai, Régis, enfant de Henri Slater, décédé à l'âge de 8 jours.

19 mai, Caroline Ross, épouse de feu Elzéar Côté, décédée à l'âge de 83 ans.

L'HON. OSCAR DROUIN CONFÈRENCIER A LA PROCHAINE EXPOSITION ARTISANALE DE RIMOUSKI

Dans moins d'un mois, ou plus exactement le 5 juillet prochain, nous en serons à la troisième journée de la grande exposition artisanale de Rimouski. Cette journée du 5 juillet a été dédiée aux Chambres de Commerce. A cette occasion, nous aurons la visite de délégations des Chambres de Commerce des Jeunes de la ville de Québec, de Lévis, de Trois-Pistoles, de Mont-Joli et d'Amqui ainsi que des Chambres Junior et Senior de Rivière-du-Loup et de Matane. Au cours de la journée, ces délégations feront la visite d'une industrie de la ville, puis en compagnie de l'honorable Oscar Drouin, ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce, se rendront visiter l'exposition artisanale.

L'honorable M. Drouin a accepté l'invitation que lui a faite la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski d'être le conférencier d'honneur à l'issue d'un grand dîner qui sera servi le même soir dans un hôtel de la Ville.

Cette journée des Chambres de Commerce réunira donc à Rimouski plusieurs hommes d'affaires intéressés au progrès des différentes villes auxquelles ces Chambres appartiennent et facilitera ainsi un échange d'idées propre à accroître la prestine de chacune des Chambres de la région.

SAINT-ROBERT BELLARMIN

SERVICE ANNIVERSAIRE. — Le service anniversaire de feu Léopold Dubé, époux de Dame Marie-Louise Morin, aura lieu le lundi 21 juin prochain à neuf heures en l'église de Saint-Robert Bellarmin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

21 mai, Ernest St-Pierre, époux d'Anna Bernier, décédé à l'âge de 59 ans.

28 mai, Joseph Michaud, époux de feu Olive Dion, décédé à l'âge de 70 ans.

28 mai, Lucien Grenier, époux de Marie-Louise Turcotte, décédé à l'âge de 70 ans.

ETABLISSEMENT

SERVICE CONTINENTAL AUX QUATRE POINTS

Développement solide — Service efficace
Traitement juste — Progrès constant

...Durant 43 ans, l'emblème de Sécurité pour les détenteurs de police et les bénéficiaires.

THE CONTINENTAL LIFE COMPANY
BUREAU-CHIEF: TORONTO
J. ARTHUR EGAN, Gérant de Division
603, Edifice Quebec Power, Québec.

ABSOLUE

"et une douzaine de Kist Orange"

Il ne se passe pas de jour qu'une maîtresse de maison ne soit très heureuse d'avoir eu sous la main une bonne provision de Kist Orange et autres Liqueurs Kist. Rien de pareil pour recevoir ses invités, comme consommation entre les repas, pour régaler les enfants, pour remettre d'aplomb un jour de surmenage et pour tout dire comme ressource en toute occasion. Nous vous suggérons d'en avoir constamment dans votre glacière. Kist Orange est si bon marché

BUVEZ



Orange KIST

Embouteilleur autorisé HENRI JACOB, Rimouski

DISCOURS DE M. EMMANUEL D'ANJOU, M.P., DEPUTE DE RIMOUSKI, SUR LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE ET LE SERVICE MILITAIRE

M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, ayant proposé à la Chambre des Communes, le 3 juin, une motion pour suspendre l'ordre du jour « afin de discuter une question d'intérêt public, à savoir que le gouvernement devrait immédiatement prendre des mesures en vue de remédier à la pénurie de main-d'œuvre agricole », le député de Rimouski M. Emmanuel D'Anjou a prononcé un discours sur la question soulevée par la motion du député de Témiscouata et dont nous reproduisons l'extrait suivant :

Monsieur l'Orateur, je désire dire quelques mots sur la question débattue présentement. Cette question, d'une importance vitale, intéresse la province de Québec et le Canada tout entier. Je représente un comté essentiellement agricole. Je n'ai jamais manqué, depuis que j'occupe un siège en cette Chambre, de prendre la défense de la vaillante classe des agriculteurs chaque fois que l'occasion s'est présentée. Aussi je suis reconnaissant à l'honorable député de Témiscouata (M. Pouliot) d'avoir présenté cette motion, ce qui me fournit l'occasion de défendre encore une fois les droits de la classe agricole dont je suis l'humble représentant. A l'honorable député de Témiscouata, j'ai voulu rendre ce témoignage de reconnaissance. Il s'est toujours constitué, en cette Chambre, le vaillant défenseur de la classe agricole et de toutes les bonnes causes. Quelques députés lui reprochent de parler souvent et longuement. Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Témiscouata est toujours là lorsqu'il s'agit de défendre les droits de ses compatriotes et de ses concitoyens. Je voudrais qu'en cette Chambre on puisse compter vingt-cinq députés comme l'honorable député de Témiscouata; alors, en maintes occasions, le gouvernement actuel en verrait de toutes les couleurs.

Franchement, la situation de la classe agricole est pitoyable et décourageante. C'est tellement vrai que, dans mon comté, des cultivateurs, privés de la main-d'œuvre nécessaire à l'exploitation de leurs fermes, ont été forcés de les vendre ou de les abandonner. Cependant, on entend à la radio et on lit dans les journaux des supplications ardentes adres-

sées au cultivateur. On lui demande d'augmenter sa production, de surproduire. Cependant, on lui enlève la main-d'œuvre dont il a un grand besoin. On lui enlève ses fils pour les loger dans des casernes pendant que le père, bien des fois âgé et malade, reste seul sur la ferme. Le découragement s'empare de lui et, souvent, il abandonne sa terre.

La classe agricole, j'ai eu l'occasion de le dire bien des fois en cette Chambre, mérite toute la considération et tout l'encouragement non seulement de tous les députés mais du Gouvernement. J'entendais tout à l'heure un député de la province de l'Ontario dire que, pour gagner la guerre, il nous faut des soldats. S'il faut des soldats pour gagner la guerre, il faut aussi qu'ils soient bien nourris et il faut que les cultivateurs et leurs fils puissent cultiver la terre. Comme l'a déjà dit quelqu'un : La terre est la grande nourricière. Si l'on veut que nos soldats soient en état de combattre avec ardeur et avec toute leur énergie pour défendre leur pays, il faut qu'ils soient bien pourvus de nourriture.

Le malheur, c'est que le gouvernement actuel a trompé les cultivateurs du Canada. L'année dernière, on publiait à coups répétés de manchettes dans tous les journaux du pays que le Gouvernement avait décidé d'exempter les cultivateurs ainsi que leurs fils du service militaire obligatoire. On l'a fait quelque temps avant le vote du plébiscite, afin que les cultivateurs et leurs fils votent « oui » lors du plébiscite. Lorsque le tour fut joué, on refusa complètement l'exemption aux fils de cultivateurs. Pour ma part, j'ai des centaines de cas, des dossiers considérables à ce sujet. J'ai frappé à toutes les portes dans le but d'obtenir des ajournements et des congés, non pas des exemptions puisqu'on leur a menti et qu'on ne les accorde pas, mais pour obtenir des ajournements et des congés à des fils de cultivateurs dont la présence était absolument essentielle sur la ferme et je n'ai jamais obtenu de résultat pratique.

Pourquoi, le gouvernement actuel, qui s'inspire de la politique du gouvernement d'union de 1917, n'instituerait-il pas dans les chefs-

lieux de nos comtés, des bureaux d'exemption des bureaux d'appel, composés des meilleurs citoyens de chaque localité, pour juger les cas des cultivateurs qui se présenteraient devant ces bureaux afin d'établir que leurs fils sont plus utiles sur la ferme que dans les casernes? En 1917, dans la ville de Rimouski, existait un comité d'exemptions composé du maire de la ville et de deux citoyens importants de mon comté, gens honnêtes et de bon jugement que les cultivateurs allaient voir avec leurs fils afin de présenter leurs requêtes. Ces requêtes étaient étudiées sérieusement et lorsque les membres de ce tribunal concluaient que les cultivateurs et leurs fils ou les aides cultivateurs étaient plus utiles sur la ferme que dans l'armée, ils leur accordaient leur exemption.

Monsieur l'Orateur, la motion de l'honorable député de Témiscouata est venue à son heure et j'espère que le Gouvernement prendra en considération toutes les raisons qu'il a données lui-même ainsi que toutes les raisons invoquées par ceux qui m'ont précédé pour appuyer. On veut gagner la guerre; cependant, on ne permet pas aux cultivateurs de produire ce qu'il faut non seulement pour nourrir la population civile mais pour nourrir les soldats. Lorsque nous réclamons justice pour les cultivateurs, on nous dit toujours, c'est le suprême argument : C'est la guerre. Après la guerre, ce ne sera pas la fin du monde, le Canada existera encore. Malheureusement, comme le disait tantôt l'honorable député de Kamouraska (M. Lizotte), un auteur canadien pourra peut-être écrire : La terre qui meurt. Les fermes seront désertes dans les autres provinces comme dans la province de Québec. Ma province est essentiellement agricole et elle en souffrira énormément. Par conséquent, je voterai avec plaisir en faveur de la motion de l'honorable député de Témiscouata qui, je le répète, dans toutes les circonstances, s'est fait le défenseur des droits de ses compatriotes et de ses concitoyens et j'espère qu'il se trouvera un groupe assez considérable de députés conscients de leurs responsabilités et comprenant exactement la situation de la classe agricole pour appuyer sa motion.

EN GARDE CONTRE UN EXCES D'OPTIMISME

(Commentaires de la British United Press)

Le premier ministre Churchill a prononcé, le 8 juin, à la Chambre des communes de Londres un discours très optimiste sur les développements de la guerre et sur les perspectives qu'elle offre l'avenir. Il a laissé entendre l'invasion du continent et pour inspirer confiance dans cette gigantesque entreprise il a fait l'analyse des succès alliés remportés en Tunisie et il a démontré l'amélioration dans la situation des Nations unies sur mer et dans les airs.

Bien que son discours fut rempli d'optimisme, le premier ministre anglais a mis en garde contre un excès d'optimisme, car la tâche à accomplir reste énorme. L'armée axiste est encore puissante et les côtes de l'Europe sont protégées par de puissants troupes de défense construits à la hâte par les puissances de l'Axe qui craignent depuis longtemps déjà l'offensive alliée.

De plus les sous-marins axistes semblent se préparer à repousser les forces expéditionnaires qui tenteront un débarquement sur le continent européen. Des correspondants de Berlin rapportent dans des journaux de Stockholm que les Allemands comptent principalement sur leurs sous-marins pour repousser l'invasion alliée. Le haut commandement se préparait à lancer des groupes de sous-marins contre toute flotte d'invasion. C'est peut-être là une explication partielle de la diminution des coulages dans l'Atlantique au cours du mois de mai. L'ennemi aurait retiré une partie de ses sous-marins pour les masser près de la côte afin de leur permettre d'intervenir au premier signe d'invasion alliée.

Ils pourraient sans doute livrer une lutte dure aux forces navales alliées, car les théâtres d'opérations seront relativement restreints et le grand nombre de navires nécessaires à une manœuvre de cette envergure seront des proies faciles pour les sous-marins. Toutefois, l'aviation alliée aura un rôle de premier plan à jouer dans ces opérations. Elle sera sans doute en mesure de couvrir la marche des navires et d'affaiblir en même temps les postes de défense axistes sur la côte d'invasion.

La 3e Région d'entraînement aérien, sous le commandement du Vice-maréchal de l'Air Albert de Niverville, des réceptions de ce genre auront lieu dans les centres d'aviation suivants : l'Ecole d'aviation militaire de St-Hubert, l'Ecole de T.S.F. du Chemin de la Reine-Marie, l'Ecole d'aviation militaire d'Uplands, le Dépôt de l'effectif de Rockcliffe, la Station aéronautique de Rockcliffe, l'Ecole de pilotes-instructeurs d'Arncliffe, l'Ecole d'aviation militaire de Minto et l'Ecole de Tir et de Bombardement de Mont-Joli.

Outre les membres des clubs féminins des diverses régions du pays, plusieurs organisations féminines qui se sont occupées dans le passé d'organiser les loisirs des aviatrices verront aussi leurs membres recevoir des invitations particulières, qui seront lancées à tour de rôle, vu que ces organisations sont fort nombreuses dans les grands centres, à Montréal en particulier. Les réceptions auront lieu de semaine en semaine, de façon à ne pas mettre obstacle aux nécessités de l'entraînement.

Vu l'étendue du territoire dans lequel sont répartis les centres où l'on compte des aviatrices, seules les personnes des endroits les plus rapprochés de tel centre d'aviation particulier seront les invitées du personnel de ce centre. Ainsi, les membres des organisations féminines de Sherbrooke et de l'ouest de Québec recevront leurs invitations de Montréal; celles de la ville de Québec et de l'est de la province les recevront de Mont-Joli. Dans chacun des centres, les invitées visiteront les quartiers guidées par les officiers et le personnel de la Section féminine. Les visites coïncideront, autant que possible, avec les cérémonies qui marquent la sortie des promotions.

(Communiqué du Service des Relations Extérieures, R. C. A. F.)

DEBAT ACADEMIQUE

La séance académique de l'Institut Rheaute, de Mont-Joli, aura lieu à Mont-Joli le 20 juin prochain. Elle sera répétée à Rimouski, le 27 juin, au cours de laquelle sera présenté un débat oratoire sur « le travail féminin dans les industries de guerre ». A Mont-Joli, le jury sera composé du Rév. Père Allie, O.M.I., de M. le Dr R. Lepage et M. Charles Lever, I. E., tandis qu'à Rimouski, M. le maire P.-E. Gagnon, M. Paul Hubert, inspecteur régional d'écoles, et M. le vicar Léonard Lebel seront appelés à juger le travail des orateurs.

AU CONSEIL MUNICIPAL

(7 juin 1943)

Lundi, le sept juin mil neuf cent quarante-trois à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, à 8 h. p.m., sont présents : M. le maire P.-E. Gagnon et messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, Gédéon Roy, Elzéar Côté et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière. — Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. — Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés :

Liste de paye No 34 153.19, No 35 831.31, No 36 200.11, Albert Michaud 3.57, P.-E. D'Anjou et Fils Ltée 0.25, Emilio Marois 22.02, Roméo Emond 8.40, Isabelle et Fils Enr., 1.62, Léo-N. Duchesne 2.25, Coopérative Fédérée 4.80, Garage Michaud Enr. 104.56, La Plomberie de Rimouski 3.94, J. Adalbert Landry 1.43, Luke Frères Ltée 8.00, Pierre Banville 6.00, Michaud Enr., 2.24, J.-C. Legaré 10.00, The Robertson and Co. 31.76, Fret 1.94, Crane Limitée 13.58, Express 0.440, Crane Limitée 4.14, Express 0.33, Léo Lévesque 91.29, La Cie de Pouvoir 253.23, Laboratoire Lorrain 4.72, Express 1.10, Dushane Mig. Co. 14.52, S. et O. Rivier et Cie 72.50, Rentes C.N.R. 6.00, La Cie de Pouvoir 1.28, Express 0.40, 0.80, The Robertson and Co. 0.55.

Proposé et résolu qu'un permis de bâtir soit accordé à MM. Isidore Blais, Jules Frenette, Isidore Chassé et J. N. Heppell conformément aux certificats de l'inspecteur et aux règlements de cette ville.

Le conseil reçoit les communications suivantes :

Un rapport du comité général en date du 22 mai 1943, lequel rapport est accepté et ratifié. —

Un rapport du comité général en date du 1er juin courant lequel rapport est remis à la prochaine séance pour étude. — Un rapport concernant l'analyse des échantillons d'eau prélevés à Rimouski, le 3 mai 1943. — Une lettre de l'Unité Sanitaire de Rimouski concernant les derniers rapports de l'analyse des échantillons d'eau, et les conditions sanitaires sur le bassin de drainage du lac St-Jacques et du réservoir de l'aqueduc. — Une lettre de M. Arthur Gendreau faisant une réclamation au nom de M. Louis Bouillon qui se plaint d'avoir endommagé son automobile le 17 avril courant sur la rue St-Germain. — Une lettre du Syndicat d'Initiative de la Gaspésie au sujet de la demande faite antérieurement en rapport avec la formation d'un comité d'embellissement à Rimouski. — Une lettre de M. François Dumais se plaignant des déchets du dépôt qui se répandent sur son terrain. — Une lettre de M. René Cazes demandant le service d'eau pour sa résidence située à proximité de la ville. — Une requête de quelques contribuables demeurant dans la partie ouest de la rue St-Jacques, requête déjà présentée au conseil, demandant de prolonger le trottoir sur ladite rue, du côté nord. — Une requête de quelques contribuables demeurant dans la partie ouest de l'avenue de l'Eveché, côté nord, demandant qu'un trottoir soit construit du côté nord de l'avenue de l'Eveché, à partir de l'immeuble Santerre jusqu'à la rue Tessier. — Une demande de l'inspecteur de la ville pour avoir l'autorisation d'engager deux hommes pour l'équipe régulière. — Une lettre de M. Michel Pineau recommandant une augmentation de salaire de \$200.00 à son assistant M. Victor Rousseau. — Une lettre du Ministère des Travaux publics, service des ponts, donnant un extrait du rapport de M. Marchand, I.C., au sujet des travaux de réfection et d'entretien à faire au pont de la rivière Rimouski.

Proposé et résolu que la plainte de M. François Dumais soit

référé à l'inspecteur de la ville avec instruction de remédier à cet état de chose.

Proposé et résolu que la demande de M. René Cazes soit accordée.

Proposé et résolu que la demande de l'inspecteur de la ville pour engager deux hommes soit accordée.

Proposé et résolu que M. Victor Rousseau soit engagé pour une autre année comme assistant inspecteur de la ville avec une augmentation de salaire de \$200.00.

Proposé et résolu que le rapport de l'ingénieur du Ministère des Travaux publics soit référé au comité général pour étude et considération.

Et la séance est levée.

DECES

— Mardi matin, à la cathédrale, ont eu lieu les funérailles de Mme Joseph Bellavance (Marie-Jeanne Dumais), décédée samedi. Elle était âgée de 33 ans. Outre son mari, M. Bellavance, cultivateur du 2e rang, lui survivent plusieurs enfants.

— Nous apprenons la mort de M. Pierre Fiola, de Ste-Blandine, survenue à Ste-Blandine, le 5 mai. Il laisse pour le pleurer son épouse Mme Fiola (Léda Proulx). Ses funérailles ont eu lieu, lundi, en l'église de Ste-Blandine.

— A Amqui, le 7 juin, est décédé M. Jean-Baptiste Roussel, époux de Dame Adélaïde Barrette. — Est décédé à Trois-Pistoles, le 9 juin, M. Médard Rioux, âgé de 86 ans. Son épouse, née Malvina Dumas, l'a précédé dans la tombe.

— M. Alcide Turcotte, âgé de 16 ans, fils de M. et Mme Damase Turcotte, de St-Moise, est mort accidentellement lundi.

— A Sayabec, le 9 juin, est décédée Mme Epiphane Tremblay (Sophie Monjeon), âgée de 70 ans. Outre son mari, 5 fils et 3 filles lui survivent.

— Une octogénaire de St-Fabien, Mlle Florida Ouellet, est morte subitement mercredi. Elle était la fille de feu Paul Ouellet.

— Samedi, à Petite-Matane, auront lieu les funérailles de Mlle Lucienne Gagné, décédée le 9 juin, à l'âge de 32 ans. Elle laisse pour la pleurer, outre ses parents M. et Mme Germain Gagné (Léonie Otis), 4 frères et 2 sœurs.

INSPECTION DES CADETS

Mardi, le capitaine J.-A.R. Gravel, de Québec, a fait l'inspection des Cadets du Collège des Frères du Sacré-Coeur et du Séminaire, en présence de plusieurs dignitaires, entre autres le Lt-colonel L. P. Cliche et le capitaine Ernest Wells.

RATION-ACTUALITÉS

Coupons de Thé/Café et Sucre :

Nos 7 et 8, valables le 27 mai / Demeurent valables
Nos 9 et 10, valables le 24 juin / jusqu'à avis contraire.

Coupons de Beurre :

Nos 12 et 13, valables le 27 mai, primés le 30 juin
Nos 14 et 15, valables le 10 juin, primés le 30 juin
Nos 16 et 17, valables le 24 juin, primés le 31 juillet

Coupons de Viande (Supplémentaires "A")

Les deux coupons No 1, valables le 27 mai, primés le 30 juin
Les deux coupons No 2, valables le 3 juin, primés le 30 juin
Les deux coupons No 3, valables le 10 juin, primés le 30 juin
Les deux coupons No 4, valables le 17 juin, primés le 31 juillet
Les deux coupons No 5, valables le 24 juin, primés le 31 juillet

Cartes de rationnement contenant des coupons de viande nuls

Si les coupons de viande, "Supplémentaires A", de votre carte temporaire de rationnement ont été annulés, parce qu'ils sont oblités par des lignes horizontales noires à l'encre, vous devez vous procurer de nouveaux coupons valables pour acheter de la viande. Les seules cartes temporaires de rationnement contenant ces nouveaux coupons sont celles dont la durée de validité expire après le 27 mai 1943. Toute demande doit être faite au Comité local de rationnement et être accompagnée de la présente carte de rationnement.

Carnets de rationnement perdus

Si vous trouvez un carnet de rationnement qui a été perdu, envoyez-le immédiatement par la poste à votre Comité local. Quand vous envoyez ainsi un carnet, ne manquez pas de dire que vous l'avez trouvé.

Carnets endommagés ou détruits

Si vous perdez votre carnet de rationnement, ou l'endommagez au point qu'il est devenu inutilisable, vous devez en avertir immédiatement votre Comité local. En pareils cas, on émettra une carte temporaire de rationnement valable pour 30 jours, période pour faire enquête et émettre un nouveau carnet.

Allocation spéciale de viande pour les cas médicaux

Des rations supplémentaires de viande seront fournies aux personnes souffrant du diabète

ou de malaises intestinaux seulement sur la recommandation d'un médecin. Les demandes doivent être envoyées, avec un certificat de médecin, à la plus proche succursale du Service du rationnement, les diabétiques qui ont déjà remis, au Service du rationnement, les coupons de sucre de leur carnet, n'ont pas besoin de présenter un nouveau certificat de médecin lorsqu'ils demandent des rations supplémentaires de viande, pourvu que la quantité demandée ne dépasse pas le maximum alloué.

Tableaux des coupons de rationnement pour la viande

Lorsque vous achetez de la viande, apportez avec vous le tableau intitulé "Valeur des coupons de viande". Cela vous épargnera du temps et facilitera vos emplettes. Si vous n'avez pas reçu ce tableau ou si vous en avez perdu l'exemplaire, procurez-vous-en un autre à votre Comité local de rationnement. Les commerçants qui désirent des exemplaires additionnels des tableaux intitulés "Valeur des coupons de viande" et "Valeur de la viande-ventes en gros" pourront s'adresser au Comité local du rationnement.

Soyez franche avec votre épicière — dans votre propre intérêt.

Les ménagères doivent s'assurer que les livreurs détachent de leurs carnets un nombre suffisant de coupons appropriés pour les produits rationnés qu'elles achètent et qui leur sont livrés à domicile. Si un épicière ne reçoit pas en échange des coupons valables pour chaque vente qu'il fait, il ne pourra pas reconstituer son stock de denrées ni remplir les futures commandes de ses clients.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE
Ration-Actualités — Semaine du 7 juin, 1943.

AU CONSEIL MUNICIPAL

(17 mai 1943)

Lundi, le dix-sept mai mil neuf cent quarante-trois, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville à 8 h. p.m., sont présents : M. le maire P.-E. Gagnon, et messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, Gédéon Roy, Albert Michaud, Elzéar Côté et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière. — Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés :

Liste de paye No 28 344.41, No 29, 281.67, No 30 32.35, No 31 5.20, No 32 3.83, No 33 101.50, Mun. de St-Anaclet 87.49, La Cie de Pouvoir 15.61, 4.00, Emile St-Pierre 125.00, 28.00, Jos. Lamontagne 85.75, Arthur Matte 135.40, Rimouski Transfert 2.84, Express 0.72, A.-P. St-Laurent Engr. 0.15, Nap. Jean 1.31, Fabrique de Rimouski 2.45, Télégramme 0.73, Léo-N. Duchesne 1.00, Imprimerie Générale 7.16, Bureau du Revue 0.45, Alex Huot 72.51, Northern Electric 4.59, Crane Limitée 9.47.

Le conseil reçoit les communications suivantes :

Un rapport du comité général en date du 11 mai 1943, lequel rapport est accepté et ratifié. —

Un rapport de l'Unité sanitaire concernant l'analyse des échantillons de lait prélevés à Rimouski, les 13, 27 et 28 avril 1943. —

Un rapport de l'Unité Sanitaire concernant l'analyse des échantillons d'eau prélevés à Rimouski, le 28 avril dernier. — Une lettre du Lt-Col. Cliche et une copie de lettre des Quartiers Généraux à propos de l'abandon du projet de protection contre l'incendie au Camp 55 soumis à la ville de Rimouski. — Une lettre des chemins de fer nationaux et des états de comptes corrigés concernant l'installation des systèmes d'alarme aux traverses de l'avenue de la Cathédrale et de la rue Rouleau. — Une lettre de la municipalité de Rimouski-Est réclamant la somme de \$15.00 pour avoir livré de l'eau à un bateau en

se servant d'un hydrant de ladite municipalité. — Une lettre de MM. Simard et Chassé et copie d'une lettre de M. Alphonse Garon informant de la part de M. Aimé Gagné un règlement de taxe sur la base de 10 p. 100 du montant dû. — Une lettre de l'ingénieur en chef du service des ponts de la Province annonçant son intention d'envoyer un ingénieur faire l'inspection du pont de la rivière Rimouski prochainement. — Une lettre de M. J.-A. Brillant, membre du Comité exécutif provincial pour le comité national des finances de guerre, annonçant le résultat de la campagne du 4e Emprunt de la victoire et de la remise d'un fanion au maire de chaque paroisse qui a atteint son objectif. — Une lettre de M. Adrien Bérubé de Rivière-du-Loup, offrant ses services comme chef pour les départements de police et d'incendie de Rimouski. — Une lettre de la Fédération des Maires du Canada donnant l'agenda de la prochaine conférence des maires qui sera tenue à Ottawa, du 25 au 28 mai 1943.

Proposé par M. le conseiller Lepage, secondé par M. le conseiller Côté, et résolu que M. le conseiller Michaud soit élu procureur pour le prochain terme de trois mois.

Proposé et résolu que ce conseil autorise S. H. le maire à signer l'acte par lequel M. Odina Lagacé accorde à la Corporation de la ville de Rimouski, moyennant le paiement d'une somme de \$100.00, un droit de passage à perpétuité sur la propriété No 244 du cadastre de la ville de Rimouski, aux fins d'y poser sous terre et d'entretenir les conduites d'eau et d'égouts de ladite ville, sauf paiement des dommages qui seront faits pour la pose de ces tuyaux ou leur entretien, et ces dommages seront alors établis à l'amiable ou par arbitrage en la forme prescrite par la loi. M. Lagacé s'engage à ne pas permettre de construction au-dessus de ces tuyaux.

Proposé et résolu que ce conseil autorise S. H. le maire à signer l'acte par lequel M. J.-Georges Dubé accorde à la Corporation de la ville de Rimouski, moyennant le paiement de \$100.00, un droit de passage à perpétuité sur la propriété No 244 du cadastre de la ville de Rimouski, aux fins d'y poser sous terre et d'entretenir les conduites d'eau et d'égouts de ladite ville, sauf paiement des dommages qui seront faits pour la pose de ces tuyaux ou leur entretien, et ces dommages seront alors établis à l'amiable ou par arbitrage en la forme prescrite par la loi. M. St-Laurent s'engage à ne pas permettre de construction au-dessus de ces tuyaux.

Et la séance est levée.

DES RECEPTIONS A LA SECTION FEMININE DE LA R.C.A.F.

Les membres de diverses organisations et clubs féminins de notre pays auront l'occasion, ce mois-ci, de prendre contact avec la vie que mènent dans les centres d'aviation les membres de la section féminine de la R.C.A.F.

Sous peu, en effet, seront inaugurées des réceptions données à chacun des centres d'aviation où la section féminine compte des membres. Les invitées du Commandant, des officiers et des aviatrices des divers centres de la R.C.A.F. auront l'avantage, à cette occasion, de visiter les quartiers où nos aviatrices logent et travaillent, de retracer les différentes étapes de leur vie quotidienne et de se faire une idée des tâches qu'elles accomplissent afin de permettre à un plus grand nombre d'aviateurs de prendre les airs.

Dans le territoire qui relève de

la ville de Rimouski, aux fins d'y poser sous terre et d'entretenir les conduites d'eau et d'égouts de ladite ville, sauf paiement des dommages qui seront faits pour la pose de ces tuyaux ou leur entretien, et ces dommages seront alors établis à l'amiable ou par arbitrage en la forme prescrite par la loi. M. Dubé s'engage à ne pas permettre de construction au-dessus de ces tuyaux.

Proposé et résolu que ce conseil autorise S. H. le maire à signer l'acte par lequel M. F.-X. St-Laurent accorde à la Corporation de la ville de Rimouski, moyennant le paiement de \$100.00, un droit de passage à perpétuité sur la propriété No 244 du cadastre de la ville de Rimouski, aux fins d'y poser sous terre et d'entretenir les conduites d'eau et d'égouts de ladite ville, sauf paiement des dommages qui seront faits pour la pose de ces tuyaux ou leur entretien, et ces dommages seront alors établis à l'amiable ou par arbitrage en la forme prescrite par la loi. M. St-Laurent s'engage à ne pas permettre de construction au-dessus de ces tuyaux.

Et la séance est levée.

Elle goûte meilleur — Elle est meilleure

OGILVIE

MINUTE

Oats

Une délicieuse céréale de grain entier

Une excellente source du complexe naturel de la Vitamine B

The OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED

NORD-SUD

Tous ceux qui s'intéressent à la diffusion de nos fortes œuvres littéraires souhaitent vivement une nouvelle édition de ce beau roman Canadien: NORD-SUD de Léo-Paul Des Rosiers. La nouvelle édition a pris sa place dans l'actualité.

M. Des Rosiers est sans contredit, un écrivain de belle et forte race; et dans NORD-SUD il situe son action dans un joli coin de campagne dont la description jaillit avec une justesse et un coloris incomparables.

Les mots tournent au peintre des couleurs vives qui se posent sur le tableau dans une magnifique évocation et tous les détails d'une campagne folle et fine se déroulent et les personnages de ce tableau s'animent vivement à nous faire croire qu'un magicien les a fait surgir d'un coup de sa baguette, dans un ensemble bien tendu, essentiellement harmonieux dans sa vérité toute simple, où se joue un drame peu compliqué, mais combien desespéré.

Nous sommes à Berthier, un Berthier dans tout son charme primitif, alors que les industries y étaient encore inconnues et la population essentiellement agricole. Un médecin et un notaire y exerçaient leur profession et quelques marchands y avaient installé un commerce plus ou moins lucratif, suivant les années bonnes ou mauvaises. La vie y était parcimonieuse, la rareté de l'argent ordonnait une stricte économie et tous ces braves gens s'occupaient à la tâche de faire rendre à la terre tout ce que ses flancs contiennent de richesse. On vivait alors dans la plus stricte économie. Cela n'était nullement de l'austérité, mais les terres devenaient impuissantes à nourrir ceux qui les sollicitaient. Les familles se multipliaient et l'on arrivait à cette période affolante où les fils de paysans n'ont plus le courage de tenter des choses impossibles et songent à chercher ailleurs ce que leur petite patrie ne peut plus leur offrir: la sécurité matérielle.

Les familles nombreuses deviennent gênantes. La terre se fait rare, il faut s'éloigner et à la fin des tentatives souvent infructueuses de se tailler un lopin de terre dans les cantons voisins, on se décide enfin, résolu et énergique à s'extirper pour tenter fortune là où l'on ramasse l'or à la pelle. Cette fois, c'est vers la Californie où l'on a découvert des gisements d'or fabuleux qui ont fait accourir des quatre coins du globe une foule de pauvres gens séduits par la merveilleuse perspective de devenir riche à brève échéance et les routes qui mènent à San Francisco et autres villes sont encombrées de voitures qui transportent des familles entières: père, mère, enfants avec leurs meubles dans un pénible et long démenagement vers la nouvelle terre promise. Quelques-uns l'atteindront et y réussiront. La plupart en rapporteront une cruelle déception; mais personne ne retournera d'où il vient. Il sait tout ce qu'il a de pénible son désespoir et il n'aura pas la faiblesse d'en courir de nouveau tout le mal d'un cruel arrachement.

L'auteur de NORD-SUD nous fait éprouver l'angoisse de ces malheureux qui n'ont plus de place chez eux pour y fixer le foyer dont ils ont l'impérieux besoin, et qui doivent s'avancer en caravane jusqu'au pays lointain qui les sollicite et leur offre asile et fortune. Et parmi ceux qui quittent Berthier pour la Californie se trouve Vincent, le modeste et fier héros du roman de Léo-Paul Des Rosiers; Vincent qui aime sa jolie paysanne Josephine et en est ordinairement aimé. Et le roman se clôt sur l'incident émouvant de Josephine qui d'une fenêtre de la maison regarde son bien-aimé s'en aller dans l'obscurité d'un matin attardé. Un sanglot monte alors de notre gorge contractée.

Plus tard, d'autres contingents partiront pour les mines de l'Ontario, de l'Abitibi, du Klondyke, et rendant compte de ces exodes nécessaires, on écrira la « désertion de nos campagnes. » Rien n'est plus faux, ils ne désertent pas, ceux qui s'en vont, ployés sous leurs épreuves quand ils vont ailleurs chercher ce que leur patrie ne peut plus leur donner. Et c'est ainsi que les populations s'éparpillent et que les pays se construisent et se peuplent de races diverses auxquelles ils ont pu offrir les moyens de vivre et de survivre.

M. Des Rosiers dans NORD-SUD a admirablement peint ces divers états d'âme de même qu'il a brossé quelques paysages d'une sobre vérité. Il évoque les mœurs et coutumes de gens simples et pieux dans une atmosphère de grandeur et de vérité. Au cours des pages, ne parlez pas de belles « malouines ». Cela fait surgir à ma mémoire ces mots recueillis au village: « Ah! qu'il était chic avec ces belles bottes malouines qui craquaient à chaque pas! » Nous devons, sans doute, ces bottes craquaient à notre Jacques Carlier et à ses hardis marins malouins!

Madeleine.

MORT ACCIDENTELLE

Lundi, à St-Moise, sur la ferme de son beau-frère M. Jean-Philippe Gendron, M. Alcide Turcotte, âgé de 16 ans, a été victime d'un accident qui lui a coûté la vie. Étant à travailler, il se hissa entre un couple de chevaux pour ajuster le timon. L'un des chevaux prit le mors aux dents entraînant la chute du timon. Le malheureux jeune homme tomba et fut écrasé sous la voiture. La mort fut instantanée. Il est le fils de M. et Mme Damase Turcotte, de St-Moise, et le frère de MM. Jean-Baptiste et Robert Turcotte. Ses funérailles ont eu lieu jeudi, à St-Moise, au milieu d'une foule considérable.

LA GARDE DES VÉTÉRANS DU CANADA

Ottawa. — La garde des vétérans du Canada, qui célèbre son troisième anniversaire cette semaine, compte dans ses rangs des anciens combattants qui non seulement participent à la dernière Grande Guerre, mais prirent part à des campagnes antérieures.

Ces vétérans, ils sont fiers de porter l'uniforme kaki de nouveau. Quelques-uns d'entre eux ont jusqu'à quatre fils actuellement en service dans nos forces armées.

Fort de plus de 10,000 membres, la Garde des vétérans du Canada est administrée par le colonel H. R. Alley, O.B.E., V.D., lui-même un soldat de la quatrième génération. En effet, son arrière-arrière-grand-père faisait partie du Royal Regiment de New York durant la révolution américaine. Sa famille s'établit par la suite en Ontario. Des descendants ont depuis pris part à chaque guerre dans laquelle fut engagée l'Empire. Le colonel Alley lui-même servit durant huit années dans la milice canadienne avant la 1ère Grande Guerre. Traversez-outré comme lieutenant en 1914, il entra au pays après l'Armistice avec le grade de major. Il servit aussi comme officier d'état-major au War Office de Londres. Quelques parents du colonel Alley sont en service actif dans la guerre actuelle.

La plupart des membres de la Garde des vétérans ont des fils ou des filles en service actif, dont plusieurs ont été tués.

« Les vétérans sont à la tâche », affirme le colonel Alley, « et ils sont actuellement mieux que leurs camarades plus jeunes. » Leur tâche acquiesce surtout de la patience et de la discipline. Cette discipline, ils l'ont acquise durant la dernière guerre; la patience, c'est l'expérience de la vie qui la leur a apportée.

« Vous savez ce qui arrive lorsqu'on place un jeune chien pour surveiller un trou de rat », dit le colonel Alley. « Au bout d'un certain temps, il se fatigue de faire la garde et il s'esquive. Remplacez-le par un bon vieux dogue entraîné, il ne quittera son poste que si on le siffle. »

Outre-mer et au Canada, ces patients gardiens ont célébré le troisième anniversaire de la fondation de la Garde des vétérans du Canada le 24 mai. Dans la plupart des cas, le devoir ne leur a permis qu'une très courte pause. Cependant, dans plusieurs endroits, les citoyens se sont réunis pour rendre un hommage bien mérité à ces vieux « grognards » qui connaissent le prix de la liberté et sont animés de la volonté de combattre pour elle.

Ces anciens combattants qui n'ont pas su reculer devant le danger ne savent pas davantage se soustraire au devoir.

POUR L'ADMISSION À L'ÉTUDE DE L'AGRONOMIE

L'inscription des aspirants à l'étude de l'agronomie qui ont l'intention d'exercer plus tard la profession d'agronome dans la province de Québec se terminera le 1er août.

Tous les aspirants doivent donc s'inscrire le plus tôt possible au secrétariat général de la Corporation des Agronomes de la province de Québec.

Si l'aspirant n'est pas bachelier en arts, ou bachelier en sciences, ou détenteur d'un « High school leaving certificate », il devra en outre se présenter aux examens qui auront lieu aux dates et endroits suivants: Institut agricole d'Oka, 1er et 2 septembre; École supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, 13 et 14 septembre; Collège MacDonald, 4 et 5 octobre. Ces examens ont lieu sous le contrôle d'un Comité de surveillance dont les membres sont nommés par la Corporation et par les institutions concernées.

PAOQUE

Accident. — M. Arthur Carroll, employé du chemin de fer, se remet des blessures qu'il a reçues au cours d'une collision survenue ces jours derniers.

SEPT-ÎLES

Nouveau marié. — M. R. Ross a été élu maire en remplacement de M. P.-J. Ruel.

MORT DE MME LEON GAUVIN

Samedi dernier, 29 mai, est décédée à l'hôpital de Rimouski Mme Léon Gauvin (Mérilda Côté), épouse modèle, mère tendre et dévouée, sympathique à tous. Mme Gauvin était bien le type de la femme forte. Elle était âgée de 64 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu à Ste-Odile-sur-Rimouski, mardi le 1er juin à 9 h., au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Omer D'A-mours, curé de la paroisse, et le service fut chanté par M. l'abbé A. Gauvin, du séminaire de Rimouski, cousin de la défunte. Les porteurs du corps étaient MM. Elzéar Bernard, Joseph Labbé, Paul Lepage, trois gendres de la défunte, Ferdinand Côté, son frère, M. Alphonse Côté, frère de la défunte, portait la croix. Accompagnant la dépouille mortelle, son mari M. Léon Gauvin et ses cinq filles: Mmes Albert Desjardins (Claudia), Louis Gagnon (Anna), Elzéar Bernard (Clara), Joseph Labbé (Jeanne), Paul Lepage (Laura) et Carmen Landry, sa fille adoptive; son fils M. Antoine Gauvin, ses quatre sœurs Mmes Louis Perreault, Joseph Huard, Aquilas St-Laurent, Alphonse Lavoie, Mlle Fernande Desjardins, sa petite-fille, et beaucoup d'autres de ses petits-enfants; ses beaux-frères et belles-sœurs, MM. et Mmes Romuald Lavoie, Alphonse Lavoie, Aquilas St-Laurent, Alphonse Gauvin, Alred Côté; ses neveux et nièces MM. et Mmes Louis Lauzier, Gonzague Bélanger, Louis Marceau, Mme Paul Thibault et Mlle M.-J. St-Laurent, etc.

Mme Gauvin faisait partie du Tiers-Ordre, était Dame de la Ste-Famille, membre de l'Union de prière, ainsi que de la Confrérie du Chemin de la Croix. Elle laisse à sa famille et à ses nombreux amis le souvenir d'une vie exemplaire et d'une loi vive et agissante comme on n'en voit guère de nos jours.

A la famille en deuil, nos plus sincères sympathies.

POUR RESOUDRE LE PROBLÈME DU LOGEMENT

IL NE DEVRAIT PAS Y AVOIR DE PIÈCES INHABITABLES DANS UNE MAISON

La disette du logement dans les régions surpeuplées n'est qu'un problème en dépit des activités favorisées par l'ordonnance sur la construction de logements en temps de guerre et par la reprise marquée dans l'érection de maisons d'habitation à prix modiques que procurera la levée des restrictions sur la construction domiciliaire. Des demandes de logements insérées dans les journaux de Toronto et d'Ottawa, par exemple, indiquent toujours tout le tragique de la situation.

Dans le but d'essayer de parer à cette disette de logements qui frappe en particulier l'ouvrier des usines de guerre et sa famille, une enquête a été menée récemment dans plusieurs localités et on a prié instamment les propriétaires de louer une pièce de leur maison. On a constaté, entre autres choses, qu'il se perdait beaucoup d'espace habitable parce que nombre de pièces de certaines maisons n'offraient pas de protection suffisante aux rigueurs de notre climat. Il se perdait beaucoup d'espace où auraient pu se loger au moins deux personnes si on avait pris soin de recouvrir murs et plafond de ces pièces d'un matériel synthétique tel que l'insul-board. En plus de laisser perdre beaucoup d'espace utile, ces pièces coûtent cher de chauffage durant les froides saisons.

Rendre les pièces vides habitables au moyen d'un bon isolant résoudrait beaucoup le problème du logement dans les régions industrialisées, affirme-t-on, et on prie les propriétaires de profiter du printemps et de l'été pour faire toutes les améliorations nécessaires.

ST-LEANDRE

Blessé. — Le jeune Dominique Thibault, fils de M. Joseph Thibault, s'est fracturé une jambe en jouant avec ses camarades.

LE BLOC POPULAIRE CANADIEN À LA RADIO

Le prochain conférencier du Bloc Populaire Canadien sera M. Philippe Girard, organisateur en chef pour le district de Montréal. M. Girard parlera samedi soir à 7 h. 15, au poste C.H.R.C. de Québec et dimanche soir à 7 h. 30, au poste C.K.A.C. de Montréal. M. André Laurendeau, secrétaire général du Bloc, fera sa « revue de la semaine politique » samedi soir à 7 h., au poste C.K.A.C. et dimanche soir à 6 h. 45, au poste C.H.R.C. — (Communiqué par le secrétariat du Bloc Populaire Canadien.)

Lettre de Londres

par GLANVILLE CAREW
(British United Press)

Un projet de loi de M. Bevin. — Pour un meilleur service d'hôtel. — Adversaires acharnés du projet. — Ce projet peut avoir beaucoup de bon. — La froidur et les déficiences des hôtels anglais.

Le ministre du travail et des services de guerre, M. Ernest Bevin, (qui fut un jour un fameux chef ouvrier et qui le deviendra sans doute de nouveau) désire prendre des mesures pour régler les salaires et les conditions des ouvriers en vue du bien-être, de l'efficacité et du développement de l'industrie de l'hôtellerie dans laquelle ils travaillent. Il a préparé à cet effet un projet de loi pour le présenter au parlement. Ses partisans trouvent excellentes ses raisons tandis que ses adversaires les trouvent tout simplement sinistres. Le choix du temps pour présenter ce projet de loi intrigue tout le monde cependant.

Plusieurs députés conservateurs ont juré sur les cendres de leurs pères et sur les temples de leurs dieux qu'ils s'opposeraient jusqu'à la mort à ce projet de loi. Le projet de loi sera présenté par le président du conseil, sir John Anderson, et le chancelier de l'Échiquier, sir Kingsley Wood. On dit que les adversaires sont au nombre de 100 environ. C'est un bloc considérable si ces chiffres sont vrais.

Le projet de loi vise à régulariser la rémunération, les conditions de travail et il cherche également à assurer aux ouvriers des moyens de repos et d'alimentation convenables ainsi que des vacances payées.

Le nombre de personnes employées dans l'industrie de l'hôtellerie intéressées dans ce projet de loi était d'environ 500,000 avant la guerre et l'on croit qu'après la guerre il dépassera un million.

Le principal but du projet de loi est d'organiser l'industrie de l'hôtellerie de manière à pouvoir faire face au problème qu'entraînera le flot de touristes en Angleterre après la guerre.

Les adversaires du projet de loi comprennent pas seulement ses employeurs, comme on pouvait s'y attendre, mais aussi les employés eux-mêmes. Les employés prétendent que tout va pour le mieux dans le meilleur

des mondes de l'hôtellerie et ils considèrent le projet de loi comme inutile et nuisible à leur commerce. D'autre part, plusieurs employés, ceux qui reçoivent des pourboires, ne veulent pas que la commission des salaires s'occupe de leurs revenus et ils veulent prendre soin eux-mêmes de leur bien-être. Ils ne représentent cependant qu'un petit groupe et il semble que la grande majorité des employés favorisent le projet de loi. Toutes les divergences de vues se manifesteront au parlement.

Il reste l'opinion du public en général à considérer. Si M. Bevin peut nous donner un bon service d'hôtel nous nous leverons « en masse » et nous le bénirons. Tout le monde sait que nous n'avons pas un bon service d'hôtel. (L'exclus le temps de guerre). Nous connaissons aussi l'opinion de nos visiteurs d'outre-mer, car nous les avons souvent entendus en parler.

Les propriétaires et les employés d'hôtels se sont trop souvent considérés comme des garnisons qui protégeaient les hôtels contre les clients. La nourriture, si elle était abondante, était stérotypée; on servait la même nourriture d'une extrémité à l'autre de l'année. Un voyageur arrivait tard et épuisé n'aurait trouvé qu'une cuisine fermée et rien n'aurait pu la faire ouvrir avant le lendemain matin.

Dans les hôtels on ne peut trouver ni bain privé, quel que soit le prix de la chambre, ni téléphone dans la chambre. Les chambres ne sont pas chauffées, elles n'ont pas de lampe de chevet, etc.

Kien ne subsiste de l'état de choses familier du temps de Charles Dickens où un aubergiste joyeux accueillait les voyageurs avec un feu dans la salle à manger et un repas chaud que l'on préparait de bonne grâce à toute heure. Il y a peut-être de nobles exceptions, mais en général les hôtels anglais sont froids à plus d'un point de vue.

Et puis, au travail...

rafraichis



BUVEZ **Coca-Cola** GLACÉ
TRADE-MARK 125 F

La vie sauvage

Le nombre de nos précieux animaux à fourrure est sujet à des fluctuations marquées, tant observer un rapport publié par le Bureau fédéral de la Statistique sur la production de fourrures au Canada. Les périodes d'abondance et de rareté reviennent assez régulièrement pour être appelées des cycles et elles ont une influence importante sur le commerce des fourrures en général et plus particulièrement sur le bien-être d'une forte proportion de nos Indiens et Esquimaux dont les moyens d'existence dépendent de la vie sauvage. Le ministère des Mines et Ressources, avec le concours du « Bureau of Animal population » de l'Université d'Oxford et de la compagnie de la Baie d'Hudson, a commencé une enquête sous forme de questionnaire annuel distribué à un certain nombre de stations arctiques ayant pour but de déterminer les faits relatifs à chacune de ces fluctuations récurrentes. Il est nécessaire de continuer une telle investigation d'année en année, parce que la situation change continuellement, et il est à espérer que ce travail fournira des données qui pourront servir à pronostiquer l'abondance de chaque espèce importante. Cette étude pourra également inspirer les mesures à prendre pour prévenir l'épuisement inutile de toute espèce de la vie sauvage durant les périodes de rareté. Le rapport qui vient d'être publié à Ottawa sur le commerce des fourrures a été préparé sous la direction de M. F.-H. Williamson, contrôleur du Bureau des parcs nationaux, et par M. Hayes Lloyd, surintendant de la protection de la vie sauvage. La politique générale suivie au sujet des animaux à fourrure a deux objectifs: réglementer la chasse en limitant la prise ou la saison afin de prévenir l'extinction de la vie sauvage dans les régions où les conditions naturelles lui fournissent un habitat approprié et établir, à des points stratégiques, des refuges qui servent de réservoir d'où la vie sauvage peut se répandre naturellement sur de vastes étendues voisines et inhabitées. La conservation des animaux à fourrure du Canada tombe sous la juridiction des gouvernements respectifs des provinces et des territoires. Néanmoins, le Dominion s'occupe de la conservation des ressources en fourrure et de toute la vie sauvage. C'est pour coordonner les efforts des divers ministères du Dominion, relatifs à la conservation de la vie sauvage, que le conseil consultatif de la protection de la vie sauvage a été organisé en 1916. Comme résultat la ligne de conduite adoptée a été uniforme et concertée et la conservation des ressources canadiennes de la vie sauvage a fait des progrès.

RADISSON.

VOUS DEVEZ FAIRE VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT SUR LE REVENU 1942 AU PLUS TARD LE 30 JUIN

...SI, CÉLIBATAIRE, vos revenus nets ont dépassé \$660.
...SI, MARIÉ, vos revenus nets ont dépassé \$1200.

Dans le cas de revenus d'au plus \$3000, se procurer deux (2) exemplaires de la formule simplifiée T. 1 Spéciale. Dans le cas de revenus excédant \$3000, se procurer trois (3) exemplaires de la formule T. 1 Générale.

Les dollars provenant de l'impôt sur le revenu ne serviront pas à des fins ordinaires... Ils nous aideront à vaincre. L'impôt sur le revenu est équitable puisque chacun est taxé selon ses moyens.

D'après la nouvelle méthode adoptée cette année, vous acquittez votre impôt au fur et à mesure que vous touchez votre revenu. La réduction de l'impôt de 1942 a rendu possible l'application de cette mesure.

Dans la plupart des cas, la plus grande partie de l'impôt ainsi réduit aura déjà été payée, au moyen des retenues de salaire ou des versements périodiques effectués à l'égard de 1942. Un tiers de la différence restant due est payable le 30 juin et le solde, au plus tard le 31 décembre 1943.

Vous devez faire une déclaration de vos revenus et acquitter votre impôt en entier afin d'établir votre droit au remboursement, après la guerre, de

la partie de l'impôt qui représente de l'épargne. Si vous touchez un traitement ou un salaire, votre employeur peut probablement vous fournir des formules d'impôt sur le revenu; sinon, vous vous en procurerez au bureau de poste ou au bureau de l'Inspecteur de l'impôt sur le revenu de votre district.

Plus de 2,000,000 de Canadiens feront des déclarations et paieront l'impôt. Évitez l'encombrement des derniers jours. Si vous différez, la maladie ou quelque autre circonstance imprévue vous empêchera peut-être de produire votre déclaration à temps. Ne vous exposez pas à payer l'amende; produisez votre déclaration DÈS MAINTENANT.

CULTIVATEURS

Vous devez annexer à la formule de déclaration T. 1 Spéciale ou T. 1 Générale, soit un état détaillé de vos revenus bruts et de vos dépenses, soit la formule supplémentaire T. 1, à l'usage des cultivateurs. La formule supplémentaire T. 1 indique en détail les revenus et dépenses d'une ferme, et constitue un guide pour l'établissement de votre revenu net réel. On se procure des formules au bureau de poste ou chez l'Inspecteur régional de l'impôt sur le revenu.

Afin de vous aider à remplir votre déclaration de l'impôt sur le revenu, l'on vient de publier une brochure intitulée: « Guide des cultivateurs en matière d'impôt sur le revenu 1942 » qui tient compte des conditions inhérentes à l'exploitation d'une ferme. On se procure gratuitement cette brochure de l'Inspecteur régional. Si vous ignorez son adresse, inscrivez simplement sur votre enveloppe: Inspecteur régional de l'impôt fédéral sur le revenu.

Faites votre déclaration maintenant - Évitez l'amende

DOMINION DU CANADA - MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL
DIVISION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

COLIN GIBSON,
Ministre du Revenu National

C. FRASER ELLIOTT,
Commissaire de l'impôt sur le Revenu

L.T.W.P.

GRANDE OFFENSIVE DU COMITE DE PREVENTION DES INCENDIES

A Mont-Joli, dimanche soir, le 6 juin, plus de 500 personnes et lundi après-midi, plus de 500 enfants ont assisté à une grande manifestation organisée par le comité de prévention des incendies de la chambre de commerce de Mont-Joli pour inaugurer une campagne d'éducation et d'amélioration dans les limites de cette municipalité.

Le conférencier principal a été M. Emile Caron, du Commissariat des Incendies de la province de Québec, qui dans une conférence très intéressante a mis le public en garde contre les divers dangers d'incendie et de conflagration.

M. Caron a félicité la chambre de commerce de cette heureuse initiative et il a profité de cette occasion pour remercier les autorités religieuses et civiles de même que la brigade des pompiers qui s'intéressent activement à cette campagne.

Un magnifique programme de vues animées a été ensuite présenté à la population qui saura certainement profiter des conseils précieux qui lui ont été fournis au cours de cette soirée.

Cette assemblée était sous la présidence d'honneur du Rév. Père Emile Allie, curé de Mont-Joli, et de Son Honneur le Maire, le docteur R.-A. Lepage, M. Geo. H. de Champlain, président de la Chambre de Commerce, a présenté le conférencier qui fut remercié par monsieur le maire.

(Communiqué)

LE PRIX DES POMMES DE TERRE NOUVELLES

A partir du 7 juin, les prix des pommes de terre nouvelles ne doivent pas excéder les prix maxima légalement reconnus au Canada pour des variétés de pommes de terre Canada No 1.

La Commission des Prix et du Commerce a annoncé qu'elle avait pris cette mesure étant donnée la pénurie actuelle de pommes de terre qui ne saurait s'améliorer qu'avec la récolte prochaine.

En temps normal, les pommes de terre nouvelles sont considérées comme un produit de luxe et vendues à des prix de beaucoup supérieurs aux prix des vieilles pommes de terre. Etant donné l'état actuel du marché, les pommes de terre nouvelles sont devenues un approvisionnement nécessaire et conséquemment la Commission a établi le même plafond pour les pommes de terre nouvelles et les pommes de terre de la récolte de l'automne dernier.

Afin de rendre efficace les nouveaux prix pour les pommes de terre nouvelles, la Commission a annoncé qu'elle accordera une subvention pour protéger le producteur et le consommateur. Cette subvention sera payée par la Corporation de la stabilisation des prix des denrées, sous la direction de la Commission des Prix et du Commerce. On continuera de payer cette subvention jusqu'au 31 août, sur les pommes de terre nouvelles distribuées selon des voies commerciales déterminées.

(Communiqué).

ON PLAFONNERA LES POMMES DE TERRE

Ottawa. — A partir du 7 juin, les prix des pommes de terre nouvelles ne devront pas excéder les prix maxima légalement reconnus au Canada pour des variétés de pommes de terre Canada No 1. La Commission des Prix et du Commerce a annoncé aujourd'hui qu'elle avait pris cette mesure étant donnée la pénurie actuelle de pommes de terre qui ne saurait s'améliorer qu'avec la récolte prochaine.

LES MECHINS

Mariages. — M. Evariste Langlais, de Capucins, a épousé Mlle Dolores Dugas de cette paroisse. Témoins des mariés: MM. Sylvester Langlais et François Dugas.

M. Gérard Gaudreault, de Cap-Chat, a épousé Mlle Léona Barriault, aussi de cette paroisse. Témoins des mariés: MM. Wilfrid Gaudreault et Joseph Barriault.

Nos meilleurs vœux aux époux.

Divers. — Mme Louis Keable a passé la semaine dernière à Québec.

M. et Mme Louis-E. Verrault, de Montréal, ont passé quelques jours chez M. et Mme Louis Verrault dernièrement.

Mme Edouard Tremblay, de Matane, a visité chez M. Antoine St-Gelais et M. Arthur Pelletier ces jours derniers.

Mme Valmont Lavoie et ses enfants ont passé une fin de semaine chez ses parents de Cap-Chat.

Décès. — M. Onésime Bouchard est décédé à l'âge de 87 ans. Il laisse pour le pleurer plusieurs enfants et petits-enfants. Ses funérailles ont eu lieu en notre paroisse au milieu d'un grand nombre de paroissiens et d'amis. Nos sympathies aux familles en deuil.

BAPTEMES A LA CATHEDRALE

2 mai, Marc-Gaétan, enfant d'Armand Tremblay et de Marie-Anne Leclerc. Parrain et marraine: M. Jean-Marc Tremblay et Mlle Françoise Tremblay.

2 mai, Marie-Alexandra-Michèle, enfant d'Alexandre Banville et de Christine Pinault. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Pinault.

3 mai, Jean-Claude, enfant de Jean-Baptiste Côté et de Marie-Jeanne Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Ross.

3 mai, Marie-Aline-Paulette, enfant de Lionel Gagnon et de Marie-Jeanne Garon. Parrain et marraine, M. Isidore Dechamplain et Mlle Marie-Paule Garon.

6 mai, Joseph-Régis, enfant de Henri Slater et de Marcelle Berger. Parrain et marraine, M. et Mme Henry Slater.

6 mai, Joseph-Georges-Jacques-Yvan, enfant de Georges Marceau et de Gervaise Paradis. Parrain et marraine, M. et Mme Georges-Alphonse Paradis.

6 mai, Joseph-Elzéar-Jacques, enfant de Maurice Dion et de Louise Carrier. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Côté.

9 mai, Marie-Antonia-Cécile-Huguette, enfant de Roger Rivet et de Juliette Lemire. Parrain et marraine, M. et Mme Origène Couture.

10 mai, Michel-René-Gilles, enfant de Louis Ouellet et de Jeanne Brissou. Parrain et marraine, M. Antonio Lévêque et Mlle Gilberte Ouellet.

11 mai, Marie-Marcelle-Ginette, enfant de Georges-Albert Rouleau et de Gisèle Michaud. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Rouleau.

11 mai, Joseph-Charles-Eugène, enfant de Charles Michaud et d'Anita Litalien. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Dubé.

17 mai, Marie-Anne-Louise, enfant de Maurice Caron et de Thérèse Bélanger. Parrain et marraine, M. et Mme René Bélanger.

18 mai, Marie-Lucile-Jeanette, enfant de Théodore Molloy et d'Emilie Fournier. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Raymond.

19 mai, Michel-Hilaire, enfant de Luc-Aimé Ouellet et de Léonie Pinault. Parrain et marraine, M. et Mme Cyrille Pinault.

23 mai, Jean-Guy-Ghislain, enfant de Dominique Michaud et de Germaine St-Laurent. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Caron.

23 mai, Joseph-Armand-Yves, enfant de Paul-Étienne Lebel et d'Annette Lévêque. Parrain et marraine, M. et Mme Adelbert Lebel.

23 mai, Joseph-Gilbert, enfant de Joseph Plourde et de Marthe Chénard. Parrain et marraine, M. Philippe Plourde et Mlle Marie-Louise Blanchette.

23 mai, Joseph-Paul-Denis, enfant d'Adrien Michaud et de Cécile Choinière. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Gagnon.

24 mai, Marielle-Ghislaine, enfant d'Adelard Belzile et d'Eugénie Pinault. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Belzile.

24 mai, Pierre-Bertrand, enfant de John-Edward Ethier et de Marguerite Fillion. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Ethier.

25 mai, Marie-Blanche, enfant de Maurice Ouellet et de Liliane Lizotte. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Ouellet.

25 mai, Joseph-Arthur-Gilbert, enfant d'Albert Gagné et de Gabrielle St-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Gagné.

26 mai, Joseph-Robert, enfant de Georges Sirois et de Juliette Perron. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Amiot.

27 mai, Marie-Marguerite-Denise, enfant de Roland Lévêque et de Jeanne Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Désiré Lévêque.

30 mai, Joseph-Robert-Laval, enfant de Gérard Caron et d'Adrienne Rioux. Parrain et marraine, M. Lionel Bastille et Mlle Marguerite Rioux.

MARIAGES A LA CATHEDRALE

10 mai, M. Philippe Brodeur a épousé Mlle Irène Lepage.

24 mai, M. Gérard Roussel a épousé Mlle Lucienne Brodigue.

SAINT-ULRIC

M. l'abbé Paul-Emile Lamarre, curé de St-Joques (Bonaventure), était, ces jours derniers, en visite chez ses parents M. et Mme Jean-Ble Lamarre.

Mme Dr A. St-Laurent (Elmire Roy), de St-Charles de Caplan, était de passage ici chez des parents au début de la semaine.

Mlle Marcelle Dufour, E.G.M., est retournée à l'Hôpital Notre-Dame à Montréal après avoir passé quelques semaines chez son père M. Charles Dufour.

Le 8 juin, a été baptisé Joseph-Bertrand, enfant de M. et Mme Albert Ouellet (Laurette Canuel). Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Paquet, oncle et tante de l'enfant.

CARTES DE SOUHAITS

Ottawa. — La Commission des Prix et du Commerce publie aujourd'hui les restrictions sur les dimensions et les modèles des cartes de souhaits. L'ordonnance (A-746), signée par M. John Atkins, administrateur de l'édition,

LES SOLDATS CANADIENS OUTREMER

Ottawa. — Le quartier général de la Défense nationale tient à nier certains rapports selon lesquels les soldats canadiens en service outre-mer depuis plus de deux ans obtiendraient l'autorisation de revenir au Canada en congé. Le quartier général, qui a reçu maintes demandes de renseignements à ce sujet de la part des parents et des amis des soldats présents outre-mer, déclare qu'il n'existe aucune entente de genre et qu'il n'est pas question d'en adopter une prochainement.

Il ne revient chaque année que très peu de soldats canadiens des îles britanniques. Dans certains cas, on rappelle des soldats au pays pour les employer en qualité d'instructeur en d'autres cas, certains militaires effectuent ce retour en mission de convoi ou pour cause de mauvaise santé. Il est excessivement rare qu'on accorde à un militaire la permission de revenir au Canada pour des raisons personnelles.

Les parents et amis des soldats canadiens qui partent pour une destination inconnue outre-mer peuvent maintenant écrire à ces derniers en adressant leurs lettres à Poste restante, quartier général du Service postal, Armée canadienne outre-mer (Post Restante, Postal Corps Headquarters, Canadian Army Overseas), et ces lettres seront acheminées à destination. L'enveloppe doit indiquer le numéro matricule, le rang, le nom et l'unité du soldat. Pour sa part, le soldat qui part à destination doit en informer le bureau de la Poste restante afin qu'on puisse lui faire tenir son courrier: s'il ne réclame pas ce courrier dans une période de 60 jours, celui-ci sera renvoyé au point d'origine.

Les jeunes filles des Services auxiliaires de l'Armée (C.W.A.C.) ont besoin de coiffeuses pour entretenir l'élégance de leur chevelure. En conséquence, on assigne des expertes en art capillaire à chacun des centres du C.W.A.C. et on fait observer à ce propos que chacune de ces coiffeuses devra posséder son propre outillage. Le C.W.A.C. cherche également à enrôler des jeunes filles ayant quelque expérience en art culinaire ou qui sont disposées à suivre des cours pour devenir excellentes cuisinières. Quant aux jeunes filles munies d'une bonne expérience de la comptabilité, l'Armée est heureuse de les employer comme commis-payeurs.

LE CONGRES NATIONAL DU TIERS-ORDRE FRANCISCAIN

Les 7, 8, 9, 10 octobre prochain, à Montréal, sous le haut patronage de S. E. Mgr Joseph Charbonneau, Archevêque de Montréal, aura lieu un Congrès National du Tiers-Ordre Franciscain des trois obédiences de l'Ordre de Saint François: Conventuels, Capucins et Observants. Voici la lettre de Monseigneur l'Archevêque au Commissaire Provincial du Tiers-Ordre au Canada: Archevêché de Montréal le 6 mai 1943.

Très Rév. Père Léon-Pascal Leblanc, O.F.M., Commissaire Provincial du Tiers-Ordre Franciscain, 2080 ouest, Dorchester, Montréal.

Mon cher Père,

Nous acceptons volontiers le patronage et la présidence de votre Congrès National du Tiers-Ordre Franciscain.

De tout temps les Souverains Pontifes ont encouragé et béni les catholiques qui s'enrôlent sous la bannière du Patriarche d'Assise. Benoît XV en particulier en a fait le patron céleste de l'Action Catholique et Pie XI, en rappelant cette proclamation au monde entier, disait: « Que nos fils dévoués unissent par conséquent leur voix à celle des nombreux fils de saint François, pour rappeler et glorifier ses actes, ses vertus, son esprit. Rejetant le mensonger portrait que se font de cet homme séraphique les fauteurs modernes d'erreurs de quelques mondains ou mondaines raffinés, tous les chrétiens auront à cœur d'imiter et de revêtir cette forme de sainteté que saint François avait choisie lui-même et qui est tout imbuée de la charité et de la simplicité évangélique ».

Nous bénissons ce congrès et nous en attendons les plus grands fruits.

L'école de saint François nos fidèles se pénétrera davantage de l'esprit du Christ et s'appliquera mieux encore à donner sa place à Jésus-Christ dans la famille et dans la société.

Les vertus chrétiennes seront à l'honneur pour le plus grand bien de notre pays.

Agréez l'expression de mes sentiments religieusement dévoués.

(signé)

Joseph Charbonneau,

Archevêque de Montréal.

de l'imprimerie et des industries connexes, est entrée en vigueur le 1er juin.

LES HEBDOS ET LE TEMPS PRESENT

Radio-Canada crée une nouvelle tribune, sous cette rubrique. — M. Lionel Bertrand, journaliste, député, en fera l'inauguration le mercredi, seize juin.

UN DOUBLE OBJET

La Société Radio-Canada a invité les rédacteurs en chef de nos principaux hebdomadaires à donner des causeries à Radio-Canada. Elle se propose ici un double objet. C'est d'abord de faire connaître les noms de journalistes parfois trop ignorés du grand public et aussi la région où ils poursuivent leur carrière. Il y a déjà à Radio-Canada la chronique du samedi, chronique consacrée aux hebdomadaires ruraux, dans son genre une espèce de courrier des campagnes. La nouvelle tribune diffère essentiellement de l'autre en ce sens que les rédacteurs feront connaître ce qui se fait chez eux plus particulièrement en regard aux choses de guerre comme la vie dans un centre d'entraînement, — infanterie, marine, aviation, etc., — le travail dans les usines, la participation de leurs concitoyens aux œuvres diverses nées des circonstances de l'heure, etc.

Cette tribune qui paraît à l'heure sous la rubrique « Les hebdomadaires et le temps présent » sera inaugurée le mercredi, 16 juin, à 10 h. 15 du soir, par M. Lionel Bertrand, directeur de la Voix des Mille-Îles de Sainte-Thérèse et président de l'Association des Hebdomadaires de la province de Québec. M. Bertrand expliquera l'objet de cette chronique et le rôle de la presse hebdomadaire au Canada français.

Les conférenciers ont été choisis dans toutes les régions du Québec. En préparant la liste des noms, on a procédé par ordre alphabétique. C'est ainsi que les deux autres conférenciers au cours de juin seront M. Georges Bonin, de l'Éclair, de Beauceville, et M. E. Dallaire, de l'Écho de Saint-Maurice, de Shawinigan Falls.

DANS LE JARDIN

par Gordon Lindsay SMITH

LEGUMES TRES PRODUCTEURS

La récolte de votre potager dépendra en grande partie des dimensions de votre jardin et de son emplacement. S'il est petit, disons par exemple moins de 50 pieds carrés, les experts conseillent de se concentrer sur les variétés qui donnent le plus gros rendement proportionnellement à l'espace. On choisira donc des variétés petites et compactes comme des carottes, des betteraves, de la laitue, des fèves, des épinards, des oignons, des radis, peut-être même quelques plants de tomates. Avec un peu de soin, de bons sarclages, des arrosages fréquents et des engrais appropriés, un rang de 12 pieds de longueur produira aisément assez de légumes pour nourrir une famille moyenne. Et comme les rangs peuvent n'être espacés que d'un pied, le plus petit coin de terrain rendra beaucoup.

Les tomates fixées à des tuteurs, exigent plus d'espace: on doit les espacer de 18 pouces; mais un seul plant produira de quoi remplir un plein panier et si l'on a soin de l'attacher à un piquet d'environ 6 pieds de hauteur et de supprimer les bourgeons superflus, les fruits mûriront avec une étonnante rapidité.

Dans un petit jardin, ce n'est pas avantageux de cultiver des légumes comme les patates ou encore de tenter de ramasser une provision de carottes, de betteraves, d'oignons ou autres semblables pour tout un hiver. Il est vrai que le blé d'Inde et les pois prennent eux aussi beaucoup d'espace mais comme pour avoir toute leur succulence ces légumes doivent être frais-cueillis, plusieurs cherchent à trouver un coin où les loger dans leur minuscule jardin.

Le blé d'Inde sucré se cultive dans des buttes espacées d'environ 15 à 18 pouces. Avec une douzaine de buttes, on obtiendra assez de blé d'Inde pour pourvoir aux besoins d'une petite famille et une longueur de 40 à 60 pieds en pois produira une récolte suffisante.

Le vrai rôle du petit jardin potager est de fournir à son propriétaire une réserve de matériel frais pour les salades (laitue, radis, oignons, etc.) et pour autant de repas aux légumes frais que possible au cours de l'été. Par conséquent, c'est seulement si votre terrain a des dimensions respectables, disons environ un quart d'acre que vous pourrez en tirer votre provision de légumes pour l'hiver en plus de votre consommation d'été.

TRANSPLANTATION

Les trois plus importants facteurs de succès dans la transplantation sont l'humidité, l'ombre et la protection des racines contre le contact de l'air. Qu'il s'agisse d'une petite plante ou d'un arbre de quinze pieds, les experts appuient surtout sur ces trois points. S'il y a la moindre possibilité, l'opération doit se faire en un jour sombre ou le soir. Il est aussi nécessaire d'arroser copieusement et de masser la terre avec fermeté pour empêcher l'air de pénétrer. Quand la chose est praticable et particulièrement pour des gros plants comme les arbustes et les arbres, on conseille un arrosage abondant et régulier, au moins jusqu'à juillet.

Transplanter est un peu comme une opération chez un être humain; plus le patient est corpulent, plus il faut de soins. Quand il s'agit d'arbustes ou d'arbres par exemple, il arrive que de grosses racines sont coupées et le choc est rude. Dans ce dernier cas, un bon engrais commercial sera d'un grand secours; une pincée pour les petits plants comme les tomates ou les reines-marguerites et une couple de poignées pour les arbustes et les arbres.

ST-JEAN DE CHERBOURG

Baptêmes. — Le 5 mai, Noël Roger, fils d'Antonio St-Pierre et de Amélie Otis. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Thibault.

Le 6 mai, Joseph-Benoît, fils de Wellie Taché et de Blanche Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Lavoie, grands-parents de l'enfant.

Le 11 mai, Marie-Carmen, fille de Philippe St-Pierre et de Rita Goupil. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Bernier.

Le 11 mai, Jean-Eudes-Emilien, fils de Lorenzo Tremblay et de Marie-Marthe Gaudreault. Parrain et marraine, M. et Mme François Tremblay, grands-parents de l'enfant.

Mariage. — Le 5 juin a été béni à St-Leandre le mariage de M. Pierre Ouellet et Mlle M. Gauthier, de St-Leandre.

Va-et-vient. — Mme Alfred Marin est à Québec à l'hôpital St-Luc, où elle a subi une opération, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Victor Lepage est de retour parmi nous après une absence de plusieurs mois.

Mme Nap. Veilleux, de St-Félicité, avec ses enfants en visite chez M. Michel Lemieux.

M. Fernand Otis, de Borden, Ont., chez M. Étienne Turcotte.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

Prix de remise de la Coopérative Fédérée de Québec, Succursale de Québec. Semaine finissant le 5 juin 1943 inclusive-ment.

OEUFs
A — Gros 34½c
B — Moyen 32½c
C — Petit 29½c
A — Poulette 29½c
C — 28c

VEAUX ABATTUS
« Engraissés au lait »
Bons — 90 lbs et plus 20c
Bon — Moins de 90 lbs 19c
Moyens — 18c
Communs — 17c

POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus 26c
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 25c
C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 22c
D — 2 lbs jusqu'à 3 lbs 21c
E — 1 lb jusqu'à 2 lbs 20c
F — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 19c

POULETS ABATTUS
« Engraissés au lait »
A — 5 lbs et plus 36c
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 35c
C — 3 lbs et plus 34c
D — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 33c

POULETS ABATTUS

« Sélectionnés »
A — 5 lbs et plus 34c
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 33c
C — 3 lbs et plus 32c
D — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 31c
E — 5 lbs et plus 29c
F — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 28c
G — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 27c

POULETS ABATTUS

« à griller »
A — 34c
B — 32c
C — 28c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8 p. 100 aux expéditeurs individuels et de 5 p. 100 aux Coopératives affiliées.

PORCS LIVRES ABATTUS

Prix net

Pesanteur de 90 à 180 lbs 17c

PORCS LIVRES VIVANTS

« Classification établie après l'abattage »

Sur base du bacon « pesant »

chaude 17c prix net

Prix de remise pour beurre et fromage, Montréal et Succursale de Québec.

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 31 mai 1943 inclusivement

No 1 pasteurisé 32 5-8c

No 2 pasteurisé 31 5-8c

No 3 pasteurisé 30 5-8c

FROMAGE BLANC

Semaine finissant le 1er juin 1943 inclusivement. — « Fabriqué le ou après le 1er avril 1943 ».

No 1 20c

No 2 19½c

No 3 19c

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N.B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Dr M.-A. BOUDREAU

Médecine générale

Spécialité: Anesthésie

Consultations:

Avant-midi: A l'Hôpital.

Au bureau l'après-midi:

2 à 4 h.

Soir: 7 à 8 h.

7, rue Rouleau. — Tél. 415

ASSURANCES

S. Z. COTE, Enr.

LUCIEN MORIN, prop.-gérant

Edifice Banque Canadienne Nationale

C. P. 459 RIMOUSKI, P. Q.

Tél: Bureau, 33; Résidence, 379 m. 4.

Au service du public depuis 30 années

Boîte postale 403

ARSÈNE MICHAUD

ENTREPRENEUR DE FUMERAIRES

EMBALEUR DIPLÔME

SERVICE AMBULANCE

No 1, Rue St-Paul, Cité-Est de la Cathédrale, RIMOUSKI

Pour la...



Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.

L'imprimerie Gilbert Ltée.

RIMOUSKI.

Pacifique Canadien

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition.

Adressez-vous à F. Fortier, Agent du Traffic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P. E. Gignas, Agent du District, Gare Windsor, Montréal.

RIMOUSKI P. Q.

T

NOTES LOCALES

—Le brigadier Edmond-A. Blais, m.c., commandant du district militaire No 5, accompagné des officiers de son état-major et de plusieurs reporters de journaux quotidiens, est aujourd'hui en visite officielle à l'Ecole d'Arts et Métiers de Rimouski.

—La distribution solennelle de prix aura lieu, au Séminaire, vendredi le 18 juin à 8 h. du soir.

—M. Paul Gauvreau, de Québec, était de passage en ville en fin de semaine.

—Miles Mary et Gertrude Sénéchal, de Montréal, sont en visite chez leurs parents M. et Mme Adolphe Sénéchal à Lac-Amqui.

—On annonce le mariage, célébré le 22 mai, de Mlle Gertrude Alain, de Campbellton, à M. Léo Bellemare, de Montréal. Les heureux époux sont partis en voyage à Ottawa.

—M. et Mme Ed. Lavoie, de Montréal, sont en voyage chez leurs parents de Trois-Pistoles et Rimouski.

—On annonce les fiançailles de Mlle Flora Bélanger, de Carleton, à M. Wilfrid Rioux, de Val-Brillant. Leur mariage aura lieu en juillet.

—Mlle Aline Lavoie a reçu, ces jours derniers, la visite de son ami Harold Arnold Pringle, R.C.A.F., de Vancouver.

—Le brigadier Edmond Blais, de Québec, accompagné de dou-

A TOUS NOS ABONNES

Le tarif postal étant augmenté, veuillez rectifier la date d'échéance de votre abonnement et nous envoyer le montant dû afin de nous éviter d'envoyer des factures à chaque mois.

PETITES ANNONCES

LE PROGRES DU GOLFE

RIMOUSKI, P. Q.
Georges Masson, gérant.

Publié tous les vendredis.
Prix de l'abonnement \$1.00 par année, \$1.50 à l'étranger.

Tarif des petites annonces :
une fois .50 pour vingt mots
quatre fois \$1.50

Bureau : au Magasin St-Georges,
174 rue St-Germain.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une fille sérieuse ou jeune veuve sans enfants, pour prendre la direction d'une maison où il n'y a que trois grandes personnes actuellement. Devra savoir faire la cuisine. Pas de lavage. Bon salaire. Place avantageuse pour personne ayant les qualifications requises. S'adresser à 246, Saint-Germain, ou écrire à Casier Postal 302, ou téléphoner au numéro 246 à Rimouski.

PEAUX

Nous sommes acheteurs de peaux de BOEUF, VEAUX, CHEVAUX et MOUTONS. Ecrivez-nous pour avoir nos prix ou expédiez-nous vos peaux. Nous vous ferons remise aux plus hauts prix du marché.

A. PION & CIE
336, rue St-Vallier, Québec.

A VENDRE.

Ameublement moderne, en bois de rose, pour magasin de merceries. Prix avantageux. S'adresser à J.-L. Lemay, Baie-Comeau.

MACHINERIE DE MOULIN A SCIE, EQUIPEMENT DE CAMP

Stock énorme de machinerie neuve et usagée pour moulins à scie, courroies, poulies, arbres de couche, etc. Couvertes, lits, matelas, cable etc. Demandez-nous informations, nous pouvons vous faire épargner de l'argent.

M. Bagerman et Cie, Ltée,
Barvieu Road,
Ottawa, Ont.

FAMILLE DEMANDEE

Famille demandée pour cuisine et ménage dans un pensionnat. Trois, quatre et même cinq personnes y trouveraient de l'ouvrage. S'adresser au Bureau du Service Sélectif à Rimouski.

8 AGRANDISSEMENTS

Envoyez-nous vos films ou dix négatifs pour obtenir non seulement un ou deux agrandissements gratuits mais tous vos portraits agrandis double grandeur. Seulement 40c plus 5c de poste et taxe.

PHOTO POSTALE
Boîte Postale 522, Sherbrooke, Qué.

GRAPHOLOGIE

Votre main révèle votre véritable personnalité. Vous la connaîtrez en envoyant 2 pages d'écriture signées de vos noms et adresses, le tout accompagné de 75 cents. Adresser à : TANTE ARLETTE, Le Progrès du Golfe, Rimouski, P. Q.

2 AGRANDISSEMENTS GRATUITS

Avec chaque film développé ou avec 10 réimpression, le tout SEULEMENT 25c (plus 5c pour postes et taxe).

PHOTOGRAPHIC LABORATORIES
Boîte Postale 545, Sherbrooke, Qué.

ze journalistes canadiens, de Québec, Ottawa, Toronto etc., est en ville, aujourd'hui. Ils se rendront en Gaspésie et feront halte à Matane lundi.

—Mlle Zélie Ouellet, qui a passé l'hiver à Kedgwick, l'invitée de son frère M. Horace Ouellet, est revenue en notre ville.

—M. et Mme Noël Ouellet, de Québec, ont passé quelques jours en notre ville.

—Le capitaine et Mme Samuel Thibault, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Nazareth e. Rimouski, les invités de M. et Mme Xavier Thibault, de Nazareth.

—Mlle Monique Moreault est de retour de Toronto où elle étudia l'anglais.

—M. Claude Matte, de la R.C.A.F., à Scoudouc, N.B., a rendu visite à ses parents M. et Mme J.-A. Matte.

—M. l'abbé Simon Amiot, et M. Gérard Amiot sont allés rendre visite à leurs parents M. et Mme Louis Amiot, à Baie-Comeau, en fin de semaine.

—M. Elzéar Gauvreau, commandant des cadets de l'air de Rimouski, passe la fin de semaine à Québec.

—Mme Philippe Vaucher, de Québec, est en promenade chez ses parents.

—M. Edouard Duchesneau, qui a passé l'hiver en service dans la marine marchande aux Etats-Unis, a visité son épouse Mme Duchesneau, à Pointe-au-Père.

—Le lieutenant Jean Gauvreau, de Québec, était en ville, en fin de semaine.

AU THEATRE CARTIER

14-15-16 JUIN 1943
L'Amour guide
Maurice Chevalier, Marcel Vallée, Jacqueline Marcell.

L'homme à tout faire d'un photographe rêve de devenir guide. Nous assisterons à ses aventures lorsqu'il guide une jeune femme dans la ville de Paris; on prouve qu'en flânant on trouve toujours le bonheur.

Maurice chante, saute, rit et gambade, en un mot il est partout pour susciter la joie. Venez voir ce film qui permet à un de vos acteurs favoris de faire entendre les succès lyriques de son répertoire.

Ce film passe pour la première fois à Rimouski. Vous verrez aussi les actualités canadiennes et une comédie musicale.

17-18-19 JUIN 1943
Mrs Miniver
Greer Garson, Walter Pidgeon, Theresa Wright

Ce très beau film montre comment une heureuse famille anglaise se vit engagée dans la guerre qui vint anéantir tout ce qui faisait le bonheur des Miniver, sans néanmoins briser leur confiance en leur pays et leur foi en la Victoire.

Il nous paraît inutile de donner ici plus de détails sur l'intrigue dont certains épisodes déclenchent un bon rire, tandis que d'autres atteignent le plus haut tragique.

Ce film n'est pas à proprement parler un « film de guerre » on n'y voit pas de combats sanglants. L'histoire raconte la vie d'un petit village anglais à laquelle la guerre s'attaque.

Ce film n'a donc pas besoin de plus de commentaires puisque vous l'attendiez avec impatience.

Au même programme vous verrez aussi le 2e épisode de la série Riders of Death Valley, et un superman cartoon.

AU THEATRE RIMOUSKOIS

12-14-15 JUIN 1943
A Hunting we will go
Stan Laurel, Oliver Hardy

Ce film est une grande comédie. Nos deux comédiens incarnent des vagabonds pourchassés par la police, tombent dans une bande de gunmen et reçoivent une mission à remplir; celle de transporter par train un cercueil dans une ville éloignée. En cours de route, un autre cercueil identique appartenant à la troupe du magicien Dante, est substitué au premier.

Entre temps nos deux héros deviennent membres de la troupe du magicien.

Ce film est rempli de scènes qui vous feront rire aux larmes.

Vous verrez aussi au même programme le 7e épisode de la série Dick Tracy vs Crime, et un sujet court.

16-17-18 JUIN 1943
Vacances payées
Suzanne Dehelly, Duvallès et Andrex

Un drôle de bonhomme est comptable dans une grande maison de couture, où son épouse est chef du personnel.

Un concours imprévu des circonstances fera que les deux héros deviendront propriétaires de ladite maison de couture, d'où des situations... des aventures très drôles.

Venez voir ce grand succès comique. Au même programme vous verrez aussi une comédie et un superman cartoon.

A L'ECOLE MENAGERE DE RIMOUSKI

L'Exposition annuelle d'Arts domestiques de l'Ecole Ménagère Régionale de Rimouski s'ouvrira le 15 juin pour se clôturer par la distribution des prix et la collation des diplômés et des certificats le 18, à 9 h. 30 de l'avant-midi. Les salles seront ouvertes de 9 h. à 11 h. a.m., de 1 h. à 5 h. et de 7 à 8 h. p.m.

Vous êtes cordialement invités.

FUNERAILLES DE M. ERNEST ST-PIERRE

Le 21 mai fut chanté, à la cathédrale, le service de M. Ernest St-Pierre, époux de dame Anna Bernier, décédé à l'âge de 57 ans et 3 mois. M. l'abbé Chs-Eug. Parent officia, assisté de MM. les vicaires Maurice Chouinard et Léonard Lebel, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Roméo Gosselin, J.-B. Landry, Jos. Vaillancourt, Alphonse Saint-Laurent, Philippe Nadeau, Emile Rioux, et MM. Antonio Verrault, Camille Berubé, Harry Forest et J.-A. Piquart. La croix était portée par M. Henri Beaupré, gendre du défunt.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Antoine Michaud, 64, rue Rouleau. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils et deux filles: MM. Raphaël et Gérard St-Pierre, Mme Henri Beaupré et Mlle Fernande St-Pierre, de Rimouski.

Nos condoléances.

AU SYNDICAT DE L'INDUSTRIE DU BOIS

Lors de la réunion tenue dimanche, la question des salaires des employés de la maison Beaupré fut mise à l'étude. On annonça aux membres la date de la journée d'étude des syndicats qui aura lieu à Trois-Rivières et celle du congrès qui se tiendra à Granby les 19-20-21 et 22 septembre prochain.

Salon Gérald

Ouvrtez les jours de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. excepté le samedi jusqu'à 10 h. p.m. Permanentes de tous les genres, avec fils et sans fils. Spécial pour les enfants durant les vacances. Tél. 650.

A vendre

Un poêle. Pour information s'adresser à Mme Michel Michaud, 5 rue St-Louis, Rimouski.

CAMPAGNE POUR LA GRECE

Sous le patronage du club Rotary, une campagne de souscriptions pour l'aide à la Grèce s'ouvrira, ces jours-ci, à Rimouski et dans la région. Il n'y aura pas de sollicitation et ceux qui veulent gratifier de leur générosité les victimes de la guerre en Grèce n'auront qu'à envoyer leur obole à M. Georges Robinson, secrétaire-trésorier du club Rotary de Rimouski.

LA "CLINIQUE DES RUMEURS"

UNE RUMEUR

« A Noël dernier, les prisonniers de guerre allemands dans les camps canadiens reçurent un anneau sur lequel le nom d'Hitler était gravé, tandis que les officiers reçurent une montre en or. On rapporte que ces articles furent fabriqués au pays avec de l'or canadien ».

LA VERITE

Le directeur du service de l'information à l'armée nous a fait la déclaration suivante à ce sujet : « A Noël dernier la Délégation canadienne du Comité de la Croix-Rouge internationale distribua des cadeaux aux prisonniers de guerre allemands détenus au Canada. La valeur maximum de chaque cadeau était de \$4.00. Etant donné que l'or et l'argent sont des produits dont on peut facilement disposer en temps de guerre, la Commission des Prix et du Commerce proposa que ces cadeaux soient tout spécialement des bagues et des boutons de manchettes. On a aussi accordé la permission aux autorités canadiennes d'envoyer des cadeaux de Noël à nos militaires détenus en Allemagne. La bague qui fut remise aux prisonniers de guerre allemands par la Croix-Rouge Internationale était fabriquée en grande partie avec de l'argent et un peu d'or. Le tout avait une valeur de \$2.50 ».

LES HAUTEURS

Décès. — Le 10 juin, à St-F-X-des-Hauteurs, est décédé M. Noël St-Jean, âgé de 79 ans. Il était le père de M. Joseph St-Jean d'Amqui.

SAISIES

Les agents de la Gendarmerie Royale viennent de faire l'arrestation de plusieurs individus trouvés en possession de moult et de fusille. Un homme de St-Gabriel, qui en était à sa deuxième offense du genre, a été condamné à 6 mois de prison pour la première, sans option d'amende, et à \$500, ou 6 autres mois, pour la seconde offense.

A Ste-Anne des Monts, on a saisi une grande quantité de bagosse et de moult.

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

A une assemblée, mardi soir, à la salle des Chevaliers de Colomb, on a procédé à l'élection d'un nouveau conseil. M. le juge Antonio Couillard, grand chevalier, fut réélu pour un autre terme. Les autres officiers nommés sont MM. J.-E. Poitras, Maurice Caron, Omer Lebel, Eugene Desrocher, W. Beaulieu, Maurice Tessier, Georges Dubé, Henri-A. Martin, Tony Arseneault, Alfred Dubé, Léopold Lambert, et G.-H. Gaudreau, Roger Dastous, A.-Albert Vézina, Albert Labbé, les Drs Armand Paquet et Adrien Gagné. Le capitaine-abbé Léopold Larocque demeure l'aumônier.

RÉSULTATS DES EXAMENS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Six cent soixante-deux élèves du cours primaire supérieur ont subi les examens universitaires. De ce nombre 21 ont mérité la note « très grande distinction », 173 celle de « grande distinction », 255 celle de « distinction » et 150 autres graduent avec succès. Tous ces candidats heureux sont répartis dans les trois sections du cours des diverses institutions d'enseignement primaire supérieur affiliées à l'Université Laval.

Mlle Fernande Desrosiers, du couvent de Yamaska, dirigé par les RR. SS. de l'Assomption, remporta la médaille du lieutenant-gouverneur de la province au cours moyen. Au cours supérieur, la médaille va à Mlle Madeleine Dumais, du couvent de Rivière-du-Loup, dirigé par les RR. SS. du Bon-Pasteur. Mlle Madeleine Marchand, du couvent de Victoriaville, dirigé par les Dames de la Congrégation, décroche la médaille au cours supplémentaire.

Mlle CECILE CANUEL EST ELUE REINE

Le concours de popularité organisé entre Mlles Cécile Canuel et Laurette Jean s'est terminé par la victoire de Mlle Canuel qui a remporté le titre de Reine. Le montant qu'elle a recueilli s'est élevé à \$501. Le service de vaisselle mis en râte a été gagné par M. Philippe Marois, de Thetford Mines et la tabagie par Mlle Pierrette Francoeur, de Mont-Joli. La soirée de clôture de ce concours réunissait 300 personnes.

seconde offense.

A Ste-Anne des Monts, on a saisi une grande quantité de bagosse et de moult.

C'est le temps DE CHOISIR VOS Souliers Blancs



Jolis modèles de souliers pour dames. Lacés ou genre « Gore ». Blanc. Blanc et brun \$2.45. Blanc et noir.

LE MAGASIN ST-GEORGES

ENREGISTRE

174, RUE SAINT-GERMAIN. — RIMOUSKI

MORT DE M. RENE RIOUX

M. René Rioux, de Québec, originaire de Trois-Pistoles, fils de M. Joseph Rioux, marchand, est décédé à Québec le 7 juin, à l'âge de 57 ans. Lui survivent son épouse (Blanche Robitaille), sept fils et quatre filles: Jacques, Marcel, le lieutenant Gilles, le capitaine Bernard (en Angleterre), Claude, Denis, Bertrand, Gisèle, Françoise (Mme Walter Lévesque), de Trois-Pistoles, Stéphanette, de Montréal, et Josette. Les funérailles ont eu lieu à Trois-Pistoles hier, jeudi.

SUCCESSION

Deux étudiantes de Rimouski ont obtenu un prix au concours de la Très Révérende Mère Générale organisé chaque année dans les premières classes de filles et de garçons dirigées par les Soeurs de la Charité. Mlle Odile Labrie a mérité un prix spécial de composition française (description). Au concours de promotion des élèves de sixième année, l'un des prix spéciaux a été gagné par Mlle Jacqueline Langis.

MONT-JOLI

Mgr Marc Lacroix, vicaire général de la Baie d'Hudson, lors d'une messe solennelle célébrée à Mont-Joli, vendredi, a administré le sacrement de Confirmation à plus de 200 enfants. M. le Dr et Mme R. Lepage agissaient comme parrain et marraine.

ATTENTION

UNE MAISON ET DEUX COMMERCE A VENDRE

M. J. S. CARON, BIJOUTIER DE MATANE

offre sa maison en vente, ainsi que ses deux commerces. Il se voit dans l'obligation de se retirer des affaires pour cause de santé.

Cette maison se trouve située dans le centre de Matane sur l'avenue St-Jérôme, près des banques et du bureau de poste; poste très avantageux pour les affaires et c'est avec regret que M. Caron se voit obligé de le quitter.

Ceux qui seraient intéressés pour l'achat de cette propriété peuvent s'adresser à M. Caron lui-même, 119 Saint-Jérôme, à Matane. Aucune offre raisonnable ne sera refusée.

Enrolez-vous dans la RESERVE

Le 2^e Bataillon de Réserve DES FUSILIERS DU ST-LAURENT

VOUS INVITE A JOINDRE SES RANGS

L'ENTRAINEMENT ANNUEL DEBUTERA LE 7 JUIN

POUR RENSEIGNEMENTS VOYEZ:

CABANO: major F. G. Triquet
RIVIERE-DU-LOUP: lieutenant N. Kirallah
RIMOUSKI: capitaine Ernest Wells
MONT-JOLI: major J.-M. Gagnon
MATANE: capitaine Laurent Gagnon
AMQUI: lieutenant Aimé Tremblay

Passer une vacance saine, utile et agréable en participant au CAMP ANNUEL avec votre bataillon, à Rimouski, du 26 juin au 10 juillet inclusivement.



Les graisses sont des munitions

La conservation de la graisse et des os commence à domicile et aboutit au front

SAVEZ-VOUS...

Qu'une livre de gras contient suffisamment de glycérine pour produire les explosifs nécessaires à tirer 150 balles d'un fusil Bren...

Que deux livres de gras alimenteront une ronde de 20 coups de canon d'un avion Spitfire ou 10 obus de batterie anti-aérienne.

Les os produisent du gras et de la colle forte pour avions...

Si nous économisons du gras à raison d'une once par personne par semaine cela signifierait 36,000,000 de livres par an, assez pour produire 3,600,000 livres de glycérine pour la fabrication des explosifs.

Nos soldats comptent sur vous

Tout chef de maison qui livre à un boucher détaillant, à un ramasseur, ou au comité de récupération, du gras fondu ou non fondu, ou des os, aura droit de recevoir de la personne à qui il fait la livraison, 4c la livre poids net pour les graisses fondues et 1c la livre pour les graisses non fondues.

Aux termes de l'ordonnance A-642, émise par la Commission des Prix et du Commerce et portant sur cette récupération,

"Gras fondu" signifie le gras fondu et tamisé pour enlever les matières résiduelles solides. Il comprend le jus et la graisse tamisés résultant de la cuisson de la viande.

"Gras non fondu" signifie le gras cru ou cuit en partie, libre de viande maigre et d'os mais non entièrement fondu.

"Os" signifie les os crus ou cuits du bétail, des moutons et des porcs.

CHAQUE ONCE COMPTE

Economisez et filtrez chaque goutte de graisse pour hâter la victoire. Vendez cette graisse à votre boucher ou remettez-la à votre comité de récupération.

AVIS AUX BOUCHERS, HOTELS, ETC.,

Une copie de l'ordonnance A-642 vous a été expédiée par la poste. Cette ordonnance s'applique aux propriétaires et gérants d'hôtels, restaurants et autres établissements où on sert des repas. Elle est d'une importance primordiale aux bouchers et aux abatteurs de bétail. Au cas où votre copie aurait été égarée, vous pouvez vous en procurer une autre au bureau le plus rapproché de la Commission des Prix et du Commerce.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE